

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1833 - 19 septembre 2003 - prix : 1 €

Impôts locaux, gazole...

**Des taxes
pour les
plus pauvres,
des cadeaux
aux riches !**

■ **PCF**
**L'identité
communiste
version Buffet**
p 3

■ **Le voile
à l'école**
**Une pression
réactionnaire**
p 7

■ **Suède**
**Après le
référendum
sur l'Euro**
p 8

Israël-Palestine

p 16

**L'obstacle à la paix
c'est la politique d'Israël**



Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Unedic : menaces contre les chômeurs
 ■ Le "Monsieur encore plus du patronat"
- p.5 ■ Impôts locaux, prix du gazole : en hausse
 ■ Salaire au "mérite"
 ■ Train de l'emploi
- p.6 ■ Budget des armées en hausse
- p.7 ■ Port du voile à l'école : une pression réactionnaire
 ■ Un pamphlet salutaire : *Bas les voiles* par Chahdortt Djavann
- p.10 ■ Millon ambassadeur
- p.12 ■ Canicule : des morts qui n'ébranlent pas Mattei
 ■ La canicule en débat à la fête de l'*Huma*
- p.13 ■ L'eau, une source de profits
 ■ Halte aux expulsions de sans-papiers
 ■ Non à la fermeture d'une maternelle dans le Loiret
 ■ Esclaves à Paris

Dans le monde

- p.8-9 ■ Suède : euro ou couronne, la classe ouvrière devra se défendre
 ■ Espagne : sept morts pour les profits de Repsol
 ■ Pologne : les mineurs en lutte
 ■ États-Unis : pendant la "reprise" le chômage augmente
- p.10 ■ Cancun : victoire pour ceux à qui profite le statu quo
- p.16 ■ Israël-Palestine : l'obstacle, c'est Sharon

Tribune

- p.6 ■ Cancun : l'échec de qui, sur quoi ?

Guadeloupe

- p.11 ■ La grève à la plantation Bellevue
 ■ Les patrons de la banane ont l'oreille des autorités

Dans les entreprises

- p.14 ■ Ex-Metaleurop
 ■ Aventis Romainville
 ■ France Télécom, Orange juteuse pour les actionnaires
- p.15 ■ Peugeot Sochaux
 ■ RVI - Saint-Priest Rhône
 ■ Aéroport de Toulouse
 ■ Espace de formation de la métallurgie à Lyon

Fêtes de Lutte Ouvrière



■ Rennes

Samedi 27 septembre
de 15h à 24h

Carrefour 18
7, rue d'Espagne (Zup Sud)
Métro : Henri-Fréville

■ Lyon

Samedi 27 septembre
à partir de 18h

et dimanche 28 septembre
de 12 à 19h

Espace Mosaïque
Route d'Heyrieux à Saint-Priest

■ Toulouse

Samedi 27 septembre
à partir de 18h

et dimanche 28 septembre
jusqu'à 19h

Parc de la Mounède
(Route de Saint-Simon)

■ Mulhouse

Samedi 4 octobre
à partir de 15h

Salle polyvalente de Bollwiller

■ Tours

Samedi 11 octobre
de 14h30 à 24h

Salle de la Pléiade à La Riche

■ Dijon

Samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre
La maison de Marsannay à Marsannay-la-Côte



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 15 septembre 2003

■ La fête de l'Humanité a été, une fois de plus, un succès. Malgré ses reculs électoraux, le PCF reste capable de réunir plusieurs centaines de milliers de participants à sa fête, qui est toujours la plus importante des fêtes populaires organisées par un parti politique. Il reste capable de susciter cet énorme dévouement bénévole, même s'il est secondé par des professionnels, sans lequel l'énorme machine de la fête de l'Humanité ne pourrait fonctionner. La « fête de l'Huma » démontre que l'influence électorale et le rayonnement politique dans les classes populaires ne sont pas la même chose.

Le Parti Socialiste, qui se pose en plus grand parti de la gauche et comme seule alternative électorale face à la droite, ne serait pas capable d'organiser un tel rassemblement, et d'ailleurs, il ne s'y risque pas.

Si la fête de Lutte Ouvrière attire chaque année des dizaines de milliers de participants des milieux populaires, si sa composition sociale est identique, elle ne peut rivaliser avec le nombre de participants de celle de l'Humanité. Signe, parmi bien d'autres, que le courant révolutionnaire communiste doit encore conquérir une audience populaire bien plus large, que les élections à elles seules ne peuvent exprimer.

Ce n'est cependant pas sur la base de sa politique actuelle que le PCF a conquis une telle audience qui, pendant longtemps, a fait sa force. La politique de sa direction dilapide, au contraire, le crédit que le PCF a hérité du passé, décourage ses militants et accélère sa perte d'influence politique.

Malgré les conséquences catastrophiques de la participation du PCF au gouvernement Jospin, dont il ne finit pas de subir le discrédit, sa direction n'a pas d'autre choix à

offrir à ses militants, à ses sympathisants et aux travailleurs en général, que de recommencer la même politique.

Dans son discours, Marie-George Buffet, la présidente du Parti Communiste, pour répondre à ceux qui lui demandaient si le PC se tournerait vers le PS ou vers l'extrême gauche en mettant Bové dans cette dernière, a proclamé : « Nous ne sommes ni PS, ni extrême gauche, nous sommes communistes ». Mais que propose-t-elle donc ? Rien de précis, uniquement pour gagner du temps, mais ce sera inéluctablement l'alignement derrière le Parti Socialiste, qui recueille certes ses voix en partie parmi les travailleurs mais beaucoup plus dans la petite bourgeoisie. Et surtout qui, chaque fois qu'il est au pouvoir, gouverne au service de la bourgeoisie.

La politique du PCF se ramène uniquement à sa stratégie électorale. Le PCF sait que, sans alliance avec le PS, il n'aura presque aucun élu. Mais l'angoisse de ses dirigeants est que, s'il ne fait pas la preuve de son influence électorale, le Parti Socialiste ne lui fera aucune place. Or pour faire cette preuve, il faut se présenter séparément, ce qui peut conduire alors à une déconfi-

ture totale. Mais quel crédit les travailleurs peuvent-ils accorder à une « identité communiste » qui ne résistera pas à l'appât de quelques sièges régionaux ou européens ?

Les attaques brutales du gouvernement contre les classes laborieuses exigent une réaction de défense du monde du travail. Or, le PCF refuse une telle politique. Car il est évident que si un jour le PS revenait au pouvoir et s'il prenait, de nouveau, des ministres communistes, ce serait pour leur faire cautionner une politique de trahison des intérêts ouvriers qui ferait perdre au PCF encore plus de crédit politique parmi les travailleurs.

L'évolution du PCF concerne l'ensemble de la classe ouvrière. Les travailleurs ont besoin d'un parti politique qui défende leurs intérêts politiques et sociaux et qui ne soit pas prêt à les trahir pour une participation ministérielle.

Ce parti ne pourra donc pas se faire avec la direction du PCF et la politique qu'elle incarne. Il aura cependant besoin de ceux de ses militants pour qui l'émancipation des travailleurs du joug du grand capital et le communisme ne sont pas des mots creux.

Arlette LAGUILLER

MEETING DE RENTRÉE de LUTTE OUVRIÈRE avec ARLETTE LAGUILLER

Vendredi 3 octobre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e
(Métro Maubert-Mutualité)

Entrée libre

UNEDIC : MENACES CONTRE LES CHÔMEURS

Le 20 décembre 2002 (juste avant Noël !), le patronat et trois confédérations syndicales (CGC, CFDT et CFTC) avaient signé un accord concernant l'Unedic (l'organisme qui regroupe les Assedic). Cet accord prévoyait, dans le but d'assurer l'équilibre financier de l'Unedic, une diminution de la durée des allocations chômage, variables selon les catégories et l'âge des chômeurs. Pour que les choses se fassent « en douceur », seulement une partie des chômeurs (en gros les nouveaux inscrits) ont été victimes de ces mesures durant l'année 2003. Les autres le seront à partir du premier janvier 2004, c'est-à-dire dans un peu plus de trois mois. Tous les chômeurs seront touchés d'une façon ou d'une autre.

C'est dans cette perspective que l'Unedic annonce des chiffres. Selon son directeur « 180 000 allocataires de moins de cinquante ans pourraient voir leur durée d'indemnisation maximale atteinte au 1^{er} janvier 2004 ». Quant à ceux qui, au cours de cette année 2004, seraient touchés par un raccourcissement des périodes d'indemnités, ils seraient « environ 600 000 personnes de moins de cinquante ans ». D'autres chiffres un peu différents ont été avancés, mais quoi qu'il en soit, c'est énorme.

Mais le pire est peut-être encore à venir. L'Unedic s'est trouvée à certains moments bénéficiaire, durant les périodes où à la fois les cotisations avaient augmenté et le chômage baissait un peu, en 1995 par exemple, avec plus de 3 milliards d'euros de solde positif. Mais dès que le chômage

repart, et c'est le cas depuis un an environ, l'Unedic ne peut plus faire face. Pour l'année en cours un déficit supérieur à 4,8 milliards d'euros est attendu.

Autant dire qu'il faut s'attendre à ce que le patronat demande des mesures nouvelles, soit l'augmentation des cotisations (actuellement 6,40 % pour les patrons et 2,40 % pour les salariés, après plusieurs augmentations, en 2002 et en 2003) soit à nouveau la diminution de la durée ou le montant des allocations chômage, ou tout cela à la fois.

L'équilibre des caisses de chômage, Assedic ou autres, n'est généralement réalisé qu'en période où il y a peu de chômeurs. Dès que le chômage devient massif le nombre de cotisants diminue et le nombre d'ayants droit augmente. Au bout du compte c'est le déficit assuré, et les caisses servent de moins en moins à fournir des indemnités à ceux qui sont privés de travail.

La seule solution, bien sûr, c'est d'empêcher le chômage, de façon qu'il y ait des travailleurs salariés et non des chômeurs. Mais à tout le moins ce serait aux patrons, qui dirigent entièrement l'économie et sont à ce titre responsables du chômage, d'en payer l'intégralité des frais, c'est-à-dire les allocations de tous les chômeurs (et pas d'une partie d'entre eux comme c'est le cas actuellement pour les Assedic). Et le minimum serait aussi que certains syndicats ne se fassent pas les auxiliaires du patronat en signant des accords au détriment des travailleurs.

André VICTOR

Le gouvernement n'a pas de parole

Pour faire avaler son plan de réforme des retraites, le gouvernement avait mis en avant la possibilité pour ceux qui ont commencé à travailler entre 14 et 16 ans de pouvoir partir à 57 ans. Cela concernait environ 265 000 personnes.

Le gouvernement y met maintenant une restriction. Il refuserait le départ de ceux

qui ont eu une période de chômage. Pourtant les années de chômage comptent dans le calcul de la retraite.

Si le gouvernement ne revient pas là-dessus, certains auront 43, 44 ou 45 annuités quand ils arrêteront.

Chaque semaine, on annonce un nouveau mauvais coup contre les salariés.



Seillière face à Raffarin, le 15 septembre. Pour le patron en chef, le gouvernement n'est que du personnel qui doit travailler mieux, plus rapidement, et rapporter des sous.

LE « MONSIEUR PLUS ENCORE » DU PATRONAT

« Seillière : les entreprises doivent embaucher », titrait mardi 16 septembre le quotidien patronal *Les Échos*, qui ouvrait ses colonnes au patron des patrons, Ernest-Antoine Seillière, l'héritier des maîtres de forges De Wendel. Mais quand un grand patron parle d'embauche, c'est pour profiter plus encore...

Au moment même où la plupart des grands groupes industriels du pays, ceux qui affichent de plantureux profits, et bien d'autres entreprises de moindre taille, annoncent plans sociaux sur plans sociaux, Seillière a le culot de déclarer qu'« énormément d'entreprises ont des possibilités d'emploi », mais qu'elles seraient « dissuadées par des réglementations défavorables à l'embauche ». Pour le patronat, l'emploi n'est qu'un prétexte, ce qu'il veut c'est que tout le code du travail parte à la poubelle.

En attendant ce monde idyllique pour le patronat, sans entraves et sans lois sociales, les patrons sont invités à profiter au maximum des avantages déjà existants, et notamment de tous les dispositifs qui associent embauches et exonérations fiscales ou allègements

des charges patronales. « Les dispositions sur les contrats-jeunes ou entreprise sont très intéressantes et permettent l'embauche de jeunes peu formés... et plus malléables ? »

Il souhaite aussi que soit « améliorée l'adaptabilité des salariés », pour qu'au gré des besoins du patronat ils puissent « changer d'orientation, voire de métier ». C'est d'ailleurs ce qui doit se négocier au titre de la formation professionnelle.

Le patronat rêve à voix haute de salariés embauchables à son gré, à ses conditions, à son tarif et, autant que possible, corvéables à merci.

Qu'attendent Seillière et le monde patronal du gouvernement Raffarin, pourtant aux petits soins pour lui ? Encore plus ! « L'attente des entreprises est extrêmement forte ». Seillière souhaite une fois encore des abaissements de charges mais il ne les attend plus désormais de nouveaux dispositifs ponctuels.

Pour lui, la position du patronat se renforcera avec de nouvelles pseudo-réformes comparables aux attaques lancées par le gouvernement Raffarin contre les retraites, dont il se dit satisfait. Mais c'est aussitôt pour engager « le gouver-

nement à accélérer la mise en place de la réforme ».

Les prochaines étapes qu'il attend : de nouvelles « réductions budgétaires » dans les budgets publics dès 2005, mais aussi qu'on aille au bout de la remise en cause de la situation des personnels de l'Éducation nationale, en partie suspendue par le mouvement du printemps dernier, et la remise en cause de l'assurance-maladie. Et cela, le patronat l'exige dès 2004. Enfin, félicitant au passage le gouvernement Jospin d'avoir entamé la réforme de la taxe professionnelle, il souhaite qu'elle se poursuive. Il est choqué que la « taxe professionnelle reste un moyen des élus locaux pour augmenter leurs ressources ». Que l'argent du patronat serve à la collectivité, c'est à ses yeux insupportable !

Que tout l'argent, que tous les moyens aillent à la minorité de possédants, voilà le mot d'ordre. Pour Seillière, les patrons et les actionnaires ne s'en porteront que mieux. Il est urgent que le monde du travail se mobilise pour empêcher ce petit monde de profiter en rond !

Jacques FONTENOY

Perben veut juger les malades mentaux DÉMAGOGIE SÉCURITAIRE

S'exprimant devant un public de gendarmes et de policiers, le ministre de la Justice Dominique Perben a déclaré que même les malades mentaux devaient être jugés. Il souhaite que « les procédures judiciaires » engagées à leur encontre « ne s'arrêtent pas au moment où ils sont déclarés irresponsables ».

Concrètement, cela ne changera pas grand-chose puisque les dispositions

actuelles du code pénal, selon lesquelles un malade mental ne peut être considéré comme pénalement responsable de ses actes, ne sont pas remises en cause – du moins pour l'instant. Mais dans ces cas-là, selon Perben, il ne faudrait pas « escamoter la justice et oublier les victimes », sans oublier que « la société se sent menacée par des récidives trop fréquentes ».

Cette prise de position

vient surtout renforcer la démagogie sécuritaire que cultive le tandem Sarkozy-Perben afin de plaire aux milieux les plus réactionnaires de l'opinion publique. Quant aux tribunaux, déjà surchargés de dossiers, il y a fort à parier qu'ils ne se précipiteront pas pour appliquer cette consigne qui risque surtout d'allonger inutilement les procédures judiciaires.

R.M.

Impôts locaux, prix du gazole... ON TAXE LES PLUS PAUVRES POUR FAIRE DES CADEAUX AUX RICHES !

À peine, le gouvernement a-t-il annoncé qu'il allait continuer à baisser les impôts sur le revenu de 3 %, qu'il vient d'annoncer une hausse de 2,5 centimes à la pompe sur le litre de gazole, soit en réalité 3 centimes d'euros avec la TVA (0,20 F) ce qui représente environ 4 % d'augmentation. D'autre part, les impôts locaux, qui vont arriver prochainement dans les boîtes aux lettres, augmenteront de 3,5 % en moyenne. Il s'agit bien d'une moyenne car dans certaines communes, ce sont des hausses de 15 % qui sont programmées.

Certains ont dit que le gouvernement reprenait d'une main ce qu'il donnait de l'autre. Ce n'est même pas vrai. Par ces

mesures, il prend directement dans la poche des pauvres pour remplir celles des riches.

L'impôt sur le revenu est le plus juste, ou plutôt le moins injuste car il est progressif : plus on gagne, plus le taux d'imposition augmente. La moitié la plus pauvre n'en paye pas. L'abaissement de 3 % de l'impôt sur le revenu est donc un cadeau aux nantis : cela représente en moyenne moins de 30 euros de réduction pour la tranche la plus basse, mais plus de 400 euros pour la tranche la plus haute.

La taxe d'habitation, elle, ne dépend pas des revenus mais de la valeur locative du logement et est même relativement plus lourde pour ceux qui n'ont



qu'un faible revenu. De plus, dans les villes riches, comme Paris, Neuilly ou Puteaux, qui bénéficient de nombreux sièges sociaux et donc de versement de la taxe professionnelle, le

taux des impôts locaux est bien plus faible que dans les communes ouvrières de banlieue. Cet impôt est donc bien plus injuste, mais c'est justement celui-ci qui augmente.

Enfin l'augmentation du gazole touche souvent les voitures des milieux populaires, le prix du gazole permettant jusque-là de rentabiliser un prix d'achat plus élevé. Il s'agit vraiment de l'augmentation la plus inique et d'autant plus choquante que sur les 0,77 euro que coûtait un litre de gazole, les taxes constituent déjà 0,51 euro, les deux tiers du prix.

Au petit jeu des augmentations et baisses d'impôts, les pauvres payeront plus d'impôts que l'an dernier, les riches beaucoup moins. En payant à la pompe sur la route du travail ou en acquittant sa taxe d'habitation, le smicard saura qu'il paye pour les restaurants de luxe, les yachts et les bijoux de son patron et de ses actionnaires.

Christian BERNAC

Salaire au « mérite » LA GRANDE ÉMULATION CONTRE LES SALAIRES

Le gouvernement mène actuellement campagne pour développer le salaire au « mérite » pour les personnels de la Fonction publique. Le ministre chargé de ce secteur, Delevoye, évoque le « prix de la responsabilité » et veut « mettre en place un système permettant de reconnaître la valeur de chaque agent » ! Selon lui, « dans une société qui bouge, personne ne peut imaginer que le service public ne s'adapte pas ».

Comme si le « mérite » tel que ces messieurs le conçoivent n'aurait déjà pas actuellement en ligne de compte dans le calcul du salaire des fonctionnaires. Défini par la hiérarchie, il intervient dans l'établissement de leur rémunération, sous forme d'une plus ou moins grande rapidité d'avancement dans les barèmes de salaire. Ainsi deux fonctionnaires ayant commencé à travailler en même temps peuvent partir à la retraite avec des différences de salaires très importantes. Quant aux primes, elles ne sont pas nouvelles. Leur montant et la proportion qu'elles occupent dans la rémunération globale augmentent à mesure... que l'on grimpe vers les sommets de la hiérarchie de la Fonction publique.

Cette campagne vise à accentuer les divisions entre les fonctionnaires sous couvert de « mérite » et intervient

alors que le gouvernement rencontre les fédérations syndicales de ce secteur, afin de discuter des salaires. Ces derniers n'ont fait que décrocher par rapport à l'inflation, pour les travailleurs de la Fonction publique comme pour tous les travailleurs. Le gouvernement veut surtout ne rien lâcher. Il envisage de réduire le nombre de fonctionnaires et d'augmenter la « productivité » de tous.

Dans les entreprises privées, le système du salaire au mérite est répandu, il contribue à réduire le salaire de base, à freiner les syndicalistes et les travailleurs trop « remuants », qui sont écartés des augmentations individuelles, qui ne sont pas attribuées au « mérite », mais à la tête du client. Quant à l'encadrement, il en bénéficie substantiellement, sous forme de primes de résultat.

La campagne du gouvernement n'est pas innocente. Elle s'inscrit dans une démagogie contre les fonctionnaires, sous prétexte de justice et d'efficacité, mais elle vise à augmenter les divisions salariales dans la Fonction publique et, plus globalement, à réduire la masse salariale. À tous les travailleurs concernés d'y répondre de la seule façon que cette campagne mérite.

Michel ROCCO

Train de l'emploi C'EST LE BARATIN DU GOUVERNEMENT QUI VA BON TRAIN !

Un « train de la création » d'entreprises sillonne entre le 8 et le 20 septembre les voies ferrées de France : de 350 mètres de long, avec six voitures et toute une ribambelle d'experts-comptables, avocats, assureurs, fournisseurs, il fera escale dans treize grandes villes du pays pour informer et conseiller les futurs entrepreneurs et faciliter leurs démarches.

C'est Raffarin qui a inauguré ce « train de la création d'entreprises » : « Il est très important d'avoir cette volonté aujourd'hui d'inscrire dans les grandes échéances européennes la bataille pour la croissance et pour l'emploi », a-t-il déclaré. Et d'affirmer que la lutte contre le chômage est au cœur de ses préoccupations.

Dans les services publics, que dirige directement Raffarin en qualité de Premier ministre, des milliers de postes ont été supprimés !... Qu'est-ce que cela serait si la lutte contre le chômage ne le préoccupait pas !

Mais il paraît que les futu-

res PME concernées par son initiative pourraient assurer les emplois de demain. Les chiffres même le démentent : pour le moment, les petites et moyennes entreprises, créées entre 1998 et 2001, emploient 472 000 personnes. Et derrière ces chiffres, quelle est la réalité ? Combien d'entreprises ont fait faillite ? Combien de ces nouveaux emplois correspondent à des emplois supprimés ailleurs et transférés à ces entreprises « nouvelles » créées pour toucher les aides ? Combien de salariés se sont retrouvés, finalement, sur la paille, tandis que leurs patrons avaient profité du système en touchant aides ou cadeaux fiscaux ?

Le pays compte environ trois millions de chômeurs déclarés officiellement ; il ne se passe pas un jour où on ne nous parle de « plan social », de fermetures d'entreprises. Après Air Littoral, Daum, Futura France, GIAT, c'est au tour de Yoplait, Singer, Tati, Comilog de supprimer des emplois ou même de fermer ; 15 000 postes ont été suppri-

més au premier trimestre dont 3 000 dans l'industrie et 12 000 dans le tertiaire !

Qu'à cela ne tienne, Raffarin imperturbable voudrait nous faire croire que la solution pourrait venir d'hypothétiques créations de petites et moyennes entreprises, ce qui est, comme toujours, le prétexte à subventions et dégrèvements de charges au profit des patrons.

Et en attendant, aucune mesure n'est prise pour interdire les licenciements collectifs. Il n'est pas question de faire quoi que ce soit pour empêcher les licenciements et surtout pas d'exiger que les entreprises prennent sur leur profits pour maintenir et créer des emplois !

Pourtant, ce seraient les seules véritables mesures qui permettraient de lutter contre le chômage et il faudra bien que le monde du travail les impose !

Dominique MATHIEU

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CANCUN : L'ÉCHEC DE QUI, SUR QUOI ?

Échec à Cancun : la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'est tenue dans cette ville s'est séparée, dimanche 14 septembre, sans que les 148 États représentés parviennent à un accord. Alors que jusqu'ici les différends opposaient plutôt les principales puissances entre elles, États-Unis et Europe notamment, la presse explique que cette fois le clivage se serait fait entre le « Nord » et le « Sud ». Anti et pro-OMC semblent d'accord sur ce point : pour une fois, des pays pauvres auraient osé s'opposer aux puissances dominantes, jusqu'à faire échouer leurs projets de réglementations commerciales. *Le Figaro* titre : « Les pays du Sud haussent le ton » ; l'ancien ministre socialiste Strauss-Kahn parle de « la prise de pouvoir des pays en développement à l'OMC » ; les organisations non gouvernementales revendiquent « une victoire pour la société civile mondiale ».

Les négociations concernaient principalement les règles du commerce des produits agricoles, et les désaccords ont porté sur l'abaissement des subventions et des tarifs douaniers... des pays les plus riches. L'agriculture des pays européens, des USA et du Japon, bénéficie en effet d'énormes subventions (leur total s'élèverait à un milliard de dollars par jour), qui lui assurent sa compétitivité sur le marché mondial. L'exportation de la production des pays pauvres est pénalisée d'autant. Un exemple typique est celui du coton, principale ressource de plusieurs pays d'Afrique de l'ouest, dont la surproduction américaine (quatre milliards de dollars de subventions annuelles) a fait s'effondrer les cours depuis la fin des années 1990. Résultat : alors que leur production de coton a aussi augmenté, les pays africains ont enregistré une perte de 200 millions de dollars par an.

Mais qui est libre-échangiste ?

C'est donc contre ce protectionnisme des pays les plus riches que s'est battu à Cancun le G21, la « coalition du Sud ». Devant ses menaces de ne pas ratifier les accords, les USA et l'Union européenne ont proposé quelques baisses de leurs subventions, en échange d'une plus grande ouverture des marchés industriels. L'arrangement ayant été jugé insuffisant, les négociations ont tourné court. Un échec, certes, pour les négociateurs européens ou américains. Mais est-ce pour autant une victoire des pays pauvres contre la machine de guerre des grandes puissances, voire une victoire des adversaires du libre-échange, comme le sous-entendent certains commentateurs ?

Il faut remarquer d'abord que, s'il y a eu lutte du Sud contre le Nord, elle ne s'est pas faite au nom de la lutte contre le libéralisme, mais au contraire, pour une libéralisation des échanges

agricoles ! Comme quoi le libre-échange est loin d'être la seule façon pour les puissances impérialistes de dominer la planète. Tout au plus l'habilement idéologique aujourd'hui de leur offensive tous azimuts, sous lequel d'ailleurs elles peuvent très bien cacher son contraire : un protectionnisme en leur faveur.

L'échec de Cancun, c'est-à-dire dans l'immédiat le maintien du statu quo, ne contrarie donc pas forcément beaucoup les politiques commerciales impérialistes. La situation actuelle n'est-elle pas justement ce dont se plaignent les pays du Sud, celle qui a permis leur invasion par le Nord ? D'ailleurs les États-Unis, par exemple, privilégient depuis quelques années les accords bilatéraux, sans tout miser sur les résultats des grandes messes de l'OMC.

Le Sud ? Quel Sud ?

L'identification du G21 avec les pays pauvres est un raccourci. Ce groupe comprend en effet des pays africains parmi les plus pauvres, mais aussi des poids lourds de la production agricole comme le Brésil, l'Inde ou la Chine. Et l'allié du G21, le groupe de Cairns, rassemble des exportateurs majeurs de l'agroalimentaire comme l'Argentine, l'Afrique du Sud ou même le Canada. Enfin et surtout, les intérêts des États mêmes les plus pauvres ne sont pas ceux de leurs populations. Ce qui a motivé la mise en cause du protectionnisme américain ou européen, ce sont d'abord les intérêts de bourgeoisies... du Sud comme du Nord. Derrière les entreprises agroalimentaires des pays pauvres, en effet, on trouve souvent de grands groupes occidentaux. Pour reprendre l'exemple du coton, une des principales entreprises d'Afrique francophone est Dagrès, héritière de la Compagnie française des textiles, dont 64 % du capital est contrôlé par l'État français. Qui donc les représentants du Mali, du Burkina Faso, du Bénin et du Tchad ont-ils défendu réellement à Cancun : les paysans africains réduits à la misère ou un trust du textile qui les exploite et en fait... plus français qu'africain ?

Les manifestations dans la ville mexicaine auront permis de dénoncer l'exploitation des peuples du Tiers-Monde. Le suicide d'un militant coréen a témoigné du désespoir dans lequel le système capitaliste enfonce des centaines de millions de paysans, sur une planète où le tiers de la population vit avec moins de deux dollars par jour. Mais on voit mal en quoi les masses pauvres, paysannes comme ouvrières, auraient remporté une victoire même indirecte à Cancun, où à aucun moment il n'a été question de leurs intérêts.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel publié par la Fraction
• **Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003** : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
• Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
• Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.
Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

BUDGET DES ARMÉES EN HAUSSE

L'État manquerait d'argent. Le déficit public ne cesserait de se creuser. Et c'est pourquoi tous les ministères sont mis à contribution pour serrer les boulons et imposer aux employés comme aux usagers une dégradation des services publics due aux restrictions budgétaires.

Tous ? Pas vraiment. Car celui de la Défense interdit qu'on touche à son budget. Alliot-Marie, sa ministre, avait obtenu que le budget d'équipement des armées augmente de 7 % en 2004 et cette décision est maintenue. Chirac l'a affirmé à son tour : pas question de toucher à la Défense. Il y aura donc bien une hausse d'un milliard d'euros pour ces dépenses-là, soit un budget de 14,6 milliards au total consacré à l'équipement des armées pour l'année 2004.

Les seules économies que la ministre des Armées consentirait portent sur « le fonctionnement administratif du ministère », autrement dit sur les personnels civils du ministère (qui ne représentent que 20 % des effectifs

totaux). Mais son ministère récupérerait la quasi-totalité des 800 millions d'euros de crédits 2003 gelés en mars au titre de la rigueur budgétaire, ainsi que 640 millions d'euros non consommés en 2002. Quant aux opérations extérieures, comme l'opération « Licorne » qui se déroule en ce moment en Côte-d'Ivoire, elles continueront à être financées par un budget spécial déterminé en fin d'année ; il n'est donc pas envisageable que le coût de cette opération soit imputé au ministère de la Défense.

La santé, l'éducation, les transports publics manquent de moyens ? Les services publics fonctionneront de plus en plus mal ? Ce n'est pas grave ! L'armée aura toujours de beaux porte-avions et d'autres joujoux de ce genre, et pourra en acheter de plus beaux et de plus sophistiqués encore. Les trusts de l'armement auront leurs marchés garantis et les gouvernements pourront continuer à envoyer l'armée protéger les intérêts capitalistes français en Afrique.

Dominique MATHIEU

RAPATRIEMENT DES CAPITAUX ET CADEAUX POUR LES RICHES

Une idée semble à la mode ces temps-ci chez les gouvernements occidentaux : faire revenir les capitaux dans leur pays à coups d'incitations fiscales. Après la Belgique, l'Italie, le projet est à l'étude en France.

En Belgique, ceux qui avaient placé leurs capitaux notamment au grand-duché de Luxembourg pour échapper à la fiscalité belge qu'ils jugeaient excessive, se voient quasiment « amnistiés » : leurs capitaux, s'ils acceptent de les rapatrier d'un compte luxembourgeois à un compte belge, ne seront taxés qu'à 9 %, et à 6 % seulement s'ils consentent à les réinvestir en Belgique dans des actions, des projets immobiliers ou des assurances-vie. Le ministre des Finances serait prêt à aller plus loin encore et à faire tomber la taxe à 3 %, mais il rencontre une certaine opposition dans le pays. Quoi qu'il en soit, la mesure avantage bien évidemment ceux qui avaient su utiliser toutes sortes de combines pour ne pas avoir à payer normalement leurs impôts et elle est accueillie très favorablement par les banquiers et les gestionnaires de fortunes belges...

En Italie, la mesure mise en place depuis deux ans déjà, après l'arrivée de Berlusconi, est encore plus avantageuse : ceux qui acceptent de rapatrier leurs capitaux doivent signer une simple déclaration aux autorités, via une banque ou une société intermédiaire chargée de la transaction, et s'acquitter d'une taxe représentant 2,5 % de la somme totale déclarée.

L'argent ainsi exporté à l'étranger, selon les estimations, représente des sommes colossales : 160 milliards

d'euros environ pour la Belgique ; 360 milliards d'euros pour l'Italie – ce qui équivaut à peu près au budget de la France ! On peut imaginer qu'il représente des sommes du même ordre en France !

Jusqu'à présent, en Italie, 59 milliards d'euros seulement seraient revenus. Les capitalistes, à la recherche de bons placements, trouvent plus juteux d'abriter leur argent dans des paradis fiscaux plutôt que de le ramener dans leur pays d'origine. Comparé à ce que d'autres placements rapportent, « l'amnistie » n'est jamais vraiment attractive pour convaincre les capitalistes de rapatrier tous leurs capitaux.

En réalité, les moyens techniques existeraient pour surveiller le mouvement des capitaux, décortiquer les différentes transactions, savoir où se font les placements divers. La question du contrôle n'est pas technique. Elle est politique. Pour disposer des milliards d'euros placés on ne sait où, il faudrait exercer un contrôle rigoureux des richesses des capitalistes. Ce n'est pas sur le bon vouloir de ces gens-là, ni sur le personnel politique qui dirige les États et veille à ne pas léser les riches, qu'il faut compter pour cela.

En revanche, les employés qui travaillent dans les banques pourraient maîtriser le mouvement des capitaux. Et les travailleurs qui créent les richesses auraient tous les moyens d'exercer le contrôle afin que soit restitué à la collectivité l'argent que les capitalistes ont volé !

D.M.

Port du voile

UNE PRESSION RÉACTIONNAIRE

Faut-il ou pas interdire le port du voile islamique au moins à l'école, voire dans les services publics ? Chirac noie le poisson en mettant en place une « commission de réflexion sur la laïcité » qui n'en finit pas d'auditionner enseignants, responsables religieux, élus, etc.

François Hollande, premier secrétaire du PS, lui emboîte le pas en appelant à la création d'une « charte de la laïcité » dont les couplets seraient repris à l'école ou lors des « cérémonies républicaines » qui pourraient être organisées au moment de l'accès à la majorité...

Sarkozy, tout à son flirt avec l'électorat du Front National, proclame : « Quand je rentre dans une mosquée, je retire mes chaussures. Quand une jeune musulmane entre à l'école, elle doit enlever son voile ».

Quant au Conseil constitutionnel, sollicité en son temps par Jospin qui se défilait lui-même devant des proviseurs lui demandant de prendre position à propos de l'exclusion de jeunes filles voilées de leur lycée, il laisse courageusement aux chefs d'établissement la « latitude d'agir au cas par cas ».

Et en cette rentrée, nombreux sont les enseignants confrontés « au cas par cas » aux écolières ou lycéennes arrivant en cours couvertes d'un voile islamique.

En fait, ce n'est pas à la laïcité qu'il faut principalement penser mais à la défense des femmes. Pour elles, le voile

islamique est plus qu'une contrainte vestimentaire, c'est la marque d'une oppression et, à ce titre, c'est une infamie. Pour les intégristes qui imposent à leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles de le porter, ce voile est un élément et le symbole de l'oppression dans laquelle ils veulent les maintenir, oppression qui veut réserver aux femmes l'unique rôle de reproductrice. C'est au nom de cette idée tout droit sortie de la barbarie moyenâgeuse qu'en Afghanistan, en Iran, et maintenant en Irak, et dans bien d'autres pays, des centaines de milliers de femmes vivent recluses, enfermées non seulement derrière les murs et les barreaux de leurs maisons et derrière le grillage de leur « burka » ou l'épaisseur de vêtements destinés à les masquer toute entière. Mais c'est aussi au nom de cet archaïsme qu'on leur interdit d'exercer une profession, de consulter un médecin et a fortiori de se faire opérer, ou même de conduire une voiture.

C'est en ce nom que des conseils de familles, bien évidemment constitués par des hommes, condamnent certaines d'entre elles à mourir lapidées, vitriolées ou étranglées pour le simple fait qu'elles mettent au monde un enfant hors mariage, refusent d'épouser un vieillard ami des hommes de la famille, ou pour rien du tout, si ce n'est le fait qu'elles ne restent pas à la place qu'on leur impose.

Ici, la plupart du temps, les conditions de vie des femmes musulmanes n'en sont pas là.



Une manifestation de lycéennes à Mantes-la-Jolie en 1996... solidement encadrée par des hommes.

Mais, contraindre, et pas seulement à l'école, des jeunes filles à porter le foulard, les empêcher de se joindre aux cours d'éducation physique, imposer des jours « pour femmes seulement » dans les piscines, comme cela se fait dans un certain nombre de municipalités, c'est commencer à leur réserver une vie d'esclave sous prétexte qu'elles ne sont pas des hommes. Et certains s'engouffrent aujourd'hui dans la brèche pour émettre le projet de supprimer la mixité à l'école.

Au nom du « droit à la différence culturelle » ou du prétendu respect des « racines », des bien-pensants y compris de gauche, voire d'extrême gauche, en appellent au « droit » pour les jeunes musulmanes de porter le voile à l'école. S'y ajoute parfois l'argument selon lequel, faute de ce droit, elles ne pourront avoir accès à la culture, aux enseignements que délivre l'école. C'est en fait baisser les bras devant une pression réactionnaire. Ce qui est en question, ce n'est pas le « droit » pour certaines de porter le

voile, mais le droit pour des milliers de jeunes filles et de jeunes femmes de s'appuyer sur l'interdiction du voile pour riposter aux contraintes réactionnaires que voudrait leur imposer leur milieu.

Dans bien des pays, des femmes qui subissent tout le poids de l'intégrisme musulman tentent de résister, et cela au péril de leur vie. C'est le cas, parmi tant d'autres, de Talisma Nasreen, écrivain née au Bangladesh, traquée par une condamnation à mort pour avoir dénoncé dans ses romans la condition criminelle faite aux femmes musulmanes et aujourd'hui contrainte de vivre dans la clandestinité au risque d'être assassinée.

On ne peut pas seulement protester hypocritement contre la situation faite aux femmes en Afghanistan, en Iran et ailleurs dans des manifestations bien tranquilles de la Bastille à la Nation, et laisser faire ici. Le premier des courages est d'abord de se battre à notre porte, là où nous y pouvons immédiatement quelque chose. Bien sûr, certaines jeunes filles affirment que cela représente

leur choix personnel. Mais même si cela est vrai, ce choix contribue à l'oppression de celles qui voudraient résister et il est tout aussi inacceptable.

Bien sûr, on ne peut l'interdire dans la rue, mais il faut le combattre partout par la propagande et par la pression.

Il faut penser aussi que l'Islam n'est pas la seule religion réactionnaire. Toutes les religions le sont. Il n'est que voir les prises de position du pape des chrétiens sur la contraception et sur le fait que les rapports sexuels du couple ne doivent avoir pour objet que la procréation et pas le plaisir.

Alors, tous ceux qui se disent soucieux du nécessaire accès à la culture et à l'éducation, et de la défense des droits élémentaires des femmes, doivent au moins refuser la banalisation du foulard islamique, dans les écoles, élément d'oppression des femmes, et pas seulement des femmes musulmanes. D'autant que la religion n'est pas si répandue ici qu'on le dit dans cette population.

Sophie GARGAN

Un pamphlet salutaire

« BAS LES VOILES ! »

Par Chahdortt Djavann

Ce court texte combat avec véhémence l'attitude de complaisance hypocrite qui règne à l'heure actuelle sur le port du voile islamique, en particulier à l'école, complaisance partagée par certains enseignants. C'est un pamphlet d'une Iranienne qui, ayant été contrainte à porter le voile pendant dix ans, de treize à vingt-trois ans, et vivant désormais à Paris, n'admet pas que certains intellectuels refusent l'interdiction du port du voile à l'école au nom du « respect des différences culturelles » et autres sornettes spécieuses, telle que la

« nécessaire construction de l'identité » des jeunes filles de familles musulmanes...

On ne sait qui elle combat le plus, des intellectuels français ou des intellectuels musulmans résidant en France. Mais pour elle, toute cette démarche est « un encouragement à la répression de toutes les femmes qui, dans les pays musulmans, essaient d'échapper à l'emprise totalitaire du hijab au risque de leur vie ». « Il faudrait, écrit-elle, que les intellectuels français qui se déclarent hostiles à une école

laïque qui ne tolère pas les mineures voilées prennent conscience du fait que leur engagement sera un appui aux dictatures islamiques... »

Ce texte dénonce violemment l'enfermement des femmes dans la plupart des sociétés musulmanes, le désespoir des mères qui, lorsqu'elles accouchent d'une fille, hurlent « par peur d'être tabassées ou répudiées », les sentiments d'humiliation et de culpabilité qui sont inculqués aux filles dès leur enfance car leur corps est considéré comme un objet de honte qu'il faut cacher : « Le voile

n'est nullement un simple signe religieux, comme la croix, que filles ou garçons peuvent porter au cou », c'est « l'étoile jaune de la condition féminine », une prison ambulante.

Si Chahdortt Djavann n'est pas tendre du tout non plus pour les jeunes filles ou femmes qui, ici en France, par provocation et pour forcer la voie portent le voile islamique en prétendant que c'est un choix volontaire – celles qu'elle appelle les « midinettes du voile »... –, son souci est surtout que la loi intervienne pour interdire le port du voile aux

mineures, à l'école au ailleurs, pas au nom de la laïcité mais au nom des droits de la femme et de l'homme et de la protection des mineures. Elle nourrit sans doute des illusions sur les vertus et les idéaux des « démocraties occidentales », mais cela ne retire rien à l'intérêt de ces 47 pages d'indignation qui peuvent aider tous ceux qui luttent contre l'oppression religieuse quelle qu'elle soit.

C.L.G.
Bas les voiles,
par Chahdortt Djavann
Éd. NRF-Gallimard
47 pages – 5,50 euros.

Suède

EURO OU COURONNE, LA CLASSE OUVRIÈRE DEVRA SE DÉFENDRE

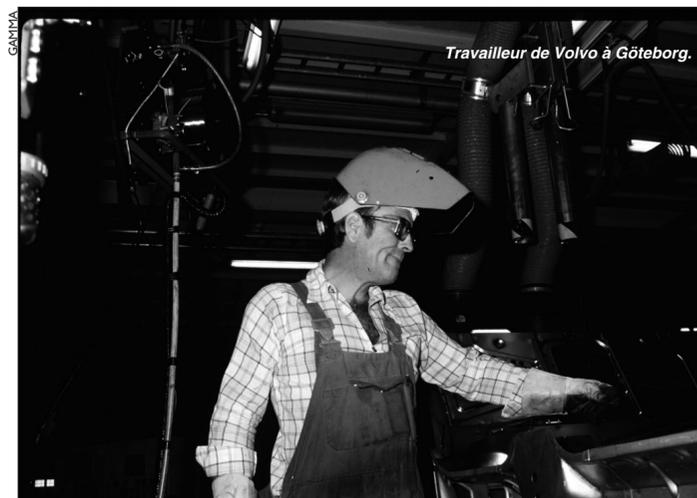
Le référendum du 14 septembre sur l'adoption de l'euro en Suède s'est soldé par un « non ». Membre de l'Union européenne depuis 1995, la Suède n'avait pas adopté la monnaie unique européenne lors de son introduction en janvier 2002. Le « non » l'a emporté, avec 56,1 % des votants et le pays va donc garder sa monnaie, la couronne.

La campagne électorale a duré des mois et a largement divisé le monde politique. Elle a aussi été marquée par l'assassinat, à quatre jours du scrutin, de la ministre des Affaires étrangères, Anna Lindh, une des dirigeantes du Parti Social-Démocrate au pouvoir. Ce dernier a fait campagne pour le oui, ainsi que les formations « bourgeoises », actuellement dans l'opposition, et l'essentiel du grand patronat.

UNE POMME DE DISCORDE AU SEIN DES PARTIS ET DES SYNDICATS

De leur côté, les Verts, le Parti de Gauche (ex-PC), qui soutiennent au Parlement le gouvernement social-démocrate, ont fait campagne pour le « non », ainsi que la quasi-totalité de l'extrême gauche. Quant à la direction de la grande centrale syndicale LO (2 millions de membres), elle a pris tardivement position pour le « oui ». Mais de nombreux syndicalistes ont milité pour le « non », ainsi qu'une fraction du Parti Social-Démocrate.

Dans cette campagne il y a eu de nombreux arguments démagogiques dans les deux camps, rappelant par bien des aspects ce qu'on a connu en France à l'époque du référendum sur le traité de Maastricht. Les partisans de l'euro ont ainsi évoqué... la création d'au moins 100 000 emplois si le « oui » l'emportait. Et les représentants du patronat ont menacé de transférer des productions hors de Suède en cas de victoire du « non ». De leur côté les partisans du rejet de l'euro ont mis l'accent sur... les conséquences néfastes pour l'emploi si la monnaie unique était adoptée. Bien des courants nationalistes ont dénoncé la façon « non démocratique » dont la Banque centrale européenne est dirigée. Ce qui est certes vrai mais permet surtout d'occulter le fait



Travailleur de Volvo à Göteborg.

que la Banque royale de Suède est évidemment tout aussi peu démocratique et ne prend ses décisions qu'en fonction de l'intérêt du grand capital.

Le débat s'est aussi polarisé sur la défense du « modèle suédois », c'est-à-dire le fait que la Suède dispose d'un niveau de vie et de services publics qui seraient supérieurs à la moyenne de l'Union européenne – encore que c'est oublier un peu vite la brutale dégradation de la dernière décennie. Les partisans du « non » ont ainsi expliqué que c'est la politique monétaire (le fait de modifier le taux de change de la monnaie et les taux d'intérêt) qui permet de maintenir un haut niveau « d'État-providence » et donc qu'une politique monétaire indépendante protégerait la Suède.

Il est vrai que, étant un petit pays, la Suède n'aurait pu, une fois au sein de la zone euro, faire marcher la planche à billets, comme le font la France et l'Allemagne en laissant monter leur déficit public au-delà de la barre des 3 % du Produit National Brut prévue par les accords de Maastricht. La Suède, elle, n'aurait eu d'autre choix, sous peine de sanctions, que de se conformer à cette limite, au détriment de ses dépenses publiques, tout en partageant la note de l'inflation engendrée par les grands pays qui dominent l'Union. Mais le fait d'être hors de la zone euro ne l'empêchera pas pour autant de subir les contrecoups de ses avatars financiers, ne serait-ce que parce que son économie dépend en grande partie de ses échanges commerciaux et financiers avec cette zone.

EURO OU PAS, LES ACQUIS SOCIAUX SONT MENACÉS

Sans doute existe-t-il dans une partie de la population suédoise le sentiment que, en restant isolée, elle s'en sortira mieux et pourra préserver ce qui reste de ses « acquis sociaux ». Mais il s'agit d'illusions, entretenues depuis des décennies par la social-démocratie et par le syndicat LO. Car la politique monétaire n'a jamais servi à

préserver les intérêts de la population laborieuse mais à préserver ceux des milieux d'affaires. Et pas plus de la défense du « modèle suédois » que le maintien de la couronne ne permettront à la classe ouvrière d'être armée pour faire face aux attaques à venir. En Suède, comme partout, la bourgeoisie cherche à s'attaquer au coût du travail, « trop élevé » à son goût, c'est-à-dire en fait au niveau de vie des travailleurs. Cela a d'ailleurs commencé bien avant que soit posé le problème de l'adhésion à l'euro : des délocalisations ont déjà eu lieu et le taux de chômage est en augmentation.

Parallèlement la bourgeoisie a fait, depuis les années 1930, le choix d'associer très largement les syndicats à la gestion de ses intérêts. En échange de la paix sociale (le nombre de grèves depuis 60 ans est très faible), quelques avantages ont été accordés aux travailleurs... et aussi à la bureaucratie syndicale. Mais ce n'est rien à côté de ce qui a été extorqué à la classe ouvrière par le biais d'une exploitation sans heurt. C'est cela qui a permis que, dans ce pays de seulement 9 millions d'habitants, un certain nombre de grands trusts capitalistes d'ampleur internationale puissent voir le jour : Ericsson, Volvo, SKF, Alfa-Laval, Saab-Scania, etc.

Et il est bien dommage que personne, à l'occasion de la campagne électorale qui vient d'avoir lieu, n'ait dénoncé le faux choix entre deux options bourgeoises – entre le repli nationaliste et l'intégration plus poussée dans l'Europe du capital – pour mettre en avant sans ambiguïté une perspective de défense des intérêts de classe des travailleurs.

Henri MARNIER

ÉTATS-UNIS PENDANT LA « REPRISE » LE CHÔMAGE CONTINUE

Selon les instituts officiels des États-Unis, l'économie de ce pays, qui était entrée en récession en mars 2001, en était sortie en novembre 2001. Après ces trois trimestres consécutifs de baisse du Produit Intérieur Brut, commençait donc une période qualifiée de période de reprise économique. Mais comment prendre au sérieux une telle définition lorsque les mêmes instituts reconnaissent que cette période a vu se poursuivre la hausse du chômage ?

En effet, l'économie américaine a perdu 1 million d'emplois depuis la fin de la récession, après en avoir perdu 1,6 million pendant celle-ci, soit au total 2,6 millions d'emplois en moins depuis mars 2001. Ce qui fait que le taux officiel de chômage s'établissait à 6,1 % en août dernier, contre 5,6 % en novembre 2001 et 4,2 % en mars 2001.

Cette forte chute du nombre de travailleurs ayant un emploi est la pire depuis la Grande Dépression qui commença en 1929. Il faudrait d'ailleurs ajouter au chiffre de chômeurs, le nombre de personnes dites « découragées », c'est-à-dire qui, sans emploi, n'en recherchent plus et ne sont donc pas comptées dans les statistiques. Les analystes américains esti-

ment à deux millions le nombre actuel de ces « découragés » : pris en compte dans les statistiques, il porterait à 7 % le chiffre officiel du chômage.

Alors que le secteur public créait 600 000 emplois depuis mars 2001, le secteur privé, lui, en a supprimé 3,2 millions, dont la moitié dans l'industrie, qui a ainsi perdu 14 % de ses effectifs.

Il n'est donc pas difficile d'imaginer quelles conséquences négatives une telle situation a pu avoir sur les conditions de

travail, de salaires et de vie de la population laborieuse.

Cela a été aggravé par la politique budgétaire menée par les gouvernants, aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau des divers États. (Voir article ci-dessous).

Certes, depuis la publication de ces chiffres indiquant que la reprise annoncée n'en était pas une, la presse nous en a fourni d'autres tendant à prouver que, ces derniers temps, l'économie américaine était vraiment en train de décoller. Et certains de

penser que cela pourrait suffire à aider à une reprise des affaires en France. Un seul chiffre devrait pourtant donner à réfléchir : sur les 2,3 % de croissance de l'économie américaine annoncée pour le deuxième trimestre 2003, 70 % sont attribuables à l'augmentation des dépenses militaires. Augmenter de telles dépenses pour assurer le taux de profit du grand capital, ce n'est pas vraiment une recette nouvelle, et elle indique bien ce que vaut ce système capitaliste.

Jean MASSARDIER

L'État du Michigan veut réduire les salaires de ses employés

(Extrait du bi-mensuel américain *The Spark* du 25 août.)

L'État du Michigan avait demandé que ses salariés acceptent de céder 230 millions de dollars [sensiblement le même chiffre en euros (ndt)] en réduction de leurs salaires et de leurs avantages sociaux. Ces salariés organisèrent une campagne pour « dire Non tout court » et le nouveau gouverneur, Jennifer Granholm, fit semblant de battre un peu en retraite.

Mais l'administration de l'État attaque de nouveau, annonçant brutalement que le 1^{er} octobre, date du début de l'année fiscale, sera une date-limite, après laquelle ces concessions devront être faites, sous une forme ou sous une autre. Des responsables de l'administration ont lancé l'idée d'une « banque du temps libre ». Appellation totalement erronée pour un tel programme : il vaudrait mieux l'appeler « travailler maintenant et être payé plus tard ou même pas du tout ». C'est une de leurs propositions parmi d'autres, cela afin de voler 4 000 dollars par an à chaque employé, cela pour les années à venir. Si les travailleurs n'accep-

tent pas ces sacrifices – et ils ont fait clairement savoir qu'ils n'en avaient pas l'intention – l'État affirme qu'il devra mettre dehors 3 000 employés ou plus. En d'autres termes, il s'agit bien d'une menace d'extorsion, soit de nos salaires soit de nos emplois.

Ce serait les services sociaux, et ceux liés à la santé et à l'éducation, qui subiraient ces coupes budgétaires, comme celles qui ont déjà eu lieu, c'est-à-dire des services utiles à la population.

Si les travailleurs n'accep-

Pologne LES MINEURS EN LUTTE CONTRE LES FERMETURES DE MINES

Une importante manifestation de mineurs, estimée à 10 000 personnes, a eu lieu jeudi 11 septembre à Varsovie, pour protester contre la fermeture de plusieurs mines de charbon.

Ces fermetures de mines, annoncées au printemps dernier, avaient été suspendues, et soumises à une expertise, juste avant le référendum de juin dernier sur l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne. Le référendum passé, revoici les fermetures de mines, cette fois-ci annoncées comme fermes et définitives.

Autant dire que cela a suscité la colère des mineurs dans les quatre mines concernées qui comptent plus de 8 000 salariés. Ils ont multiplié les actions et, avant la manifestation de Varsovie, ont organisé une très forte manifestation à Katowice, au cœur de la région minière.



Mineurs à Katowice.

Depuis 1989, les mineurs de charbon sont frappés par les licenciements. Dans certaines petites villes minières, d'où des cortèges sont partis à pied pour la manifestation de Katowice, le chômage atteint 30 % de la population active. Le nombre des mineurs dans les mines de charbon, qui étaient plus de 400 000 en 1989, est désormais à 146 000 et les trois dernières

années ont été les pires pour le nombre de licenciements.

Le charbon permettait à la population polonaise de se chauffer à un faible coût. C'est de moins en moins vrai. Les charges pour les logements explosent, entre autres, avec la facture de chauffage de plus en plus lourde. Et le chômage qui augmente et le niveau de vie qui s'effondre contribuent au nau-

frage économique de la population.

Mais cela n'est pas un drame pour tout le monde. Dans le bulletin d'information du ministère des Affaires étrangères de Pologne, on peut lire que « les mines polonaises se portent mieux », que « la rentabilité dégagée sur la vente de la houille a plus que triplé », et qu'« il s'agit de faire en sorte que le secteur minier puisse être compétitif sur le marché polonais face aux fournisseurs étrangers de charbon », tout cela s'inscrivant dans le programme de restructuration du secteur énergétique en vue de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne. Des profits au prix de l'effondrement des conditions de vie de la population, voilà une logique du profit que les mineurs ont bien raison de refuser.

Nelly MEYER

Espagne SEPT MORTS POUR LES PROFITS DE REPSOL

Le 14 août, dans une raffinerie de Puertollano (à 200 km au sud de Madrid) sept réservoirs d'essence et de fuel explosaient et brûlaient, tuant sept ouvriers et en blessant trois. La catastrophe aurait pu être infiniment plus grave encore car la raffinerie stocke du gaz butane en bonbonne. L'explosion et l'incendie ont créé une énorme émotion dans toute la ville, tout le monde voyant qu'il y avait là une bombe en puissance qui pouvait tout raser dans un vaste rayon.

Cette raffinerie appartient à Repsol. Repsol est la grande multinationale du pétrole en Espagne avec des millions de bénéficiaires annoncés tous les ans, des intérêts dans le monde entier et qui a récemment reçu sa petite part dans le partage du pétrole

irakien. La raffinerie de Puertollano, qui compte 950 ouvriers en fixe, emploie aussi près de 1500 travailleurs en emplois précaires, salariés d'entreprises sous-traitantes. Et il y a aussi 1500 travailleurs « auxiliaires », pour le transport, le montage, la construction...

Les sept morts appartenaient à des entreprises sous-traitantes. Un travailleur de ces entreprises expliquait ses conditions de travail : « On y va avec la peur parce qu'on travaille au milieu de vieux tubes, certains pourris avec des fuites. De temps à autre, il y a une étincelle, le feu prend. Les pompiers arrivent à l'éteindre et le lendemain ils disent qu'on ne peut pas travailler ainsi, mais après ça continue. Tout cela est un désastre, tout est vieux ».

La mort des sept ouvriers a

provoqué une réaction de colère et pendant trois jours la grève et les manifestations auxquelles se sont joints les habitants de la ville ont débouché sur la création d'une plate-forme formée de deux représentants de chaque entreprise sous-traitante et exigeant des mesures permettant de travailler dans des conditions minimum de sécurité. Dans un meeting convoqué par les syndicats UGT et Commissions Ouvrières, les dirigeants nationaux ont été hués, chahutés et expulsés. Le dirigeant d'UGT a mis en rage tous les participants en disant que les systèmes de sécurité avaient fonctionné correctement.

Chaque année en Espagne, il y a plus de mille morts par accident du travail. Beaucoup de ces morts sont des travailleurs en situation précaire et, si l'on

ajoute le pourcentage de chômeurs, cela veut dire qu'un tiers des travailleurs sont contraints d'accepter des travaux risqués, mal payés. Tous les discours du gouvernement et des patrons sur la sécurité au travail, toutes les lois (qui ne sont d'ailleurs pas appliquées) ne sont que du vent.

Et dans le cas de Repsol, comme dans bien d'autres grandes entreprises, la vie des travailleurs est mise en péril uniquement pour accroître les bénéfices des actionnaires.

La colère et l'action des travailleurs des entreprises sous-traitantes de Repsol, qui ont été appuyés par toute la région de Puertollano, montrent que la classe ouvrière peut réagir pour freiner ce véritable terrorisme patronal.

CANCUN

VICTOIRE POUR CEUX À QUI PROFITE LE STATU QUO

Finalement, la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Cancun, au Mexique, a une fois de plus tourné court.

Du coup, ceux qui se qualifient eux-mêmes de « raisonnables » ou de « réalistes », qui veulent faire croire qu'un accord vaut mieux que l'absence d'accord, parce que, disent-ils, une régularisation des échanges, si limitée soit-elle, aurait des retombées bénéfiques pour les pays pauvres et leurs populations, déplorent ce qu'ils qualifient d'échec.

D'autres, les « altermondialistes » ont applaudi cet échec. Ils l'interprètent comme une manifestation du poids grandissant des vingt-et-un pays dits « en développement », qui se sont coalisés autour du Brésil, de la Chine et de l'Inde, qui seraient désormais capables de bloquer le bon déroulement de l'OMC, et donc de défier les grandes puissances.

Mais leur imposer quoi que ce soit est une tout autre affaire !

Pour les grandes puissances, comme les États-Unis et l'Europe (mieux vaudrait dire les grandes puissances qui dominent l'Union européenne), les réunions de l'OMC sont des occasions parmi d'autres – et certaine-

ment pas les plus importantes – de marchander entre elles des concessions réciproques, en matière d'échanges commerciaux, selon la règle du « dominant-donnant », règle qui fonctionne de toute façon au principal profit du plus puissant. Accessoirement aussi, elles constituent une occasion pour ces puissances de faire des œillades démagogiques en direction des pays plus faibles économiquement.

En réalité, l'OMC n'a guère d'autre rôle. Et surtout pas celui d'harmoniser les rapports commerciaux internationaux.

Preuve en est la position du gouvernement américain, qui se pose en champion du libre-échange, démarche qui suppose la suppression de toute intervention étatique dans les échanges commerciaux internationaux. George Bush a même déclaré que ce libre-

échange serait « le principal moteur du progrès humain ». Mais dans le même temps, le gouvernement américain accorde 4 milliards de dollars de subventions à 25 000 pro-

travailleurs sur les plantations. D'un côté, il y a de puissantes sociétés dont les capitaux proviennent en grande partie des pays riches d'Europe, voire des États-Unis. Pour elles, il y a un enjeu dans

d'éventuels accords. Pas pour les paysans !

Le fait que la réunion de Cancun n'ait abouti à rien ne semble pas chagriner les autorités américaines. A son issue, son représentant au

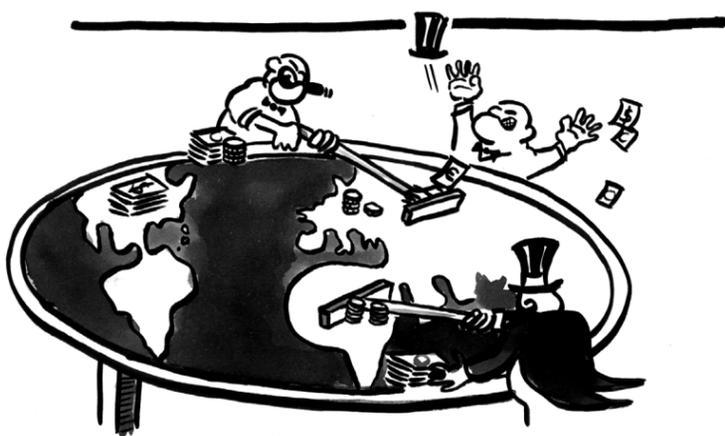
D'ailleurs il en va de même pour tous les États membres de l'OMC : leurs représentants sont là pour défendre les intérêts de leurs classes dominantes contre les intérêts de leurs rivaux. C'est cela, et uniquement cela, qui domine les relations commerciales internationales.

Échec selon certains, victoire selon d'autres, ni vaincus ni vainqueurs suivant ceux qui restent. En quoi, quelle que soit l'issue des marchandages entre États, cela pourrait-il être une victoire pour les paysans togolais ou tchadiens qui s'échinent dans les plantations de coton, dans le cas où on aurait abouti à un accord modifiant les termes de l'échange sur ce produit ? En quoi un accord sur les échanges de produits fruitiers apporterait-il la moindre amélioration à la situation des paysans guatémaltèques ou panaméens ?

Lutter contre l'emprise des grandes puissances sur l'économie mondiale, c'est lutter en réalité contre l'existence même du capitalisme. L'OMC n'est tout au plus qu'une scène sur laquelle se joue la pièce qui travestit la réalité.

Jean-Pierre VIAL

SOMMET DE L'OMC.



ducteurs de coton. Ils concurrencent d'autant plus les pays africains producteurs de coton tels le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et le Togo, dont les représentants se plaignent. Mais ce que l'on appelle les « intérêts » de ces pays ne se confond pas avec ceux de sa population pauvre. Il faut distinguer entre les intérêts des sociétés qui commercialisent le coton du Tchad, du Mali et d'ailleurs, et les paysans qui

Mexique expliquait que « la stratégie commerciale des États-Unis avance sur plusieurs fronts. Nous avons des accords de libre-échange avec six pays. Nous en négocions avec quatorze autres ». Une façon de dire crûment que les États-Unis n'ont nullement l'intention de se sentir liés par un accord prétendant établir des échanges harmonieux entre l'ensemble des États de la planète.

MILLON AMBASSADEUR, À LA SOUPE !

Charles Millon, le vieux jeune loup de la politique lyonnaise, ancien ministre de la Défense du gouvernement Juppé, vient d'obtenir une sinécure : le poste essentiellement honorifique d'ambassadeur auprès de la FAO, l'organisation de l'ONU qui est chargée des questions relatives à l'alimentation, et de l'agriculture.

Il s'agit de faire place nette pour l'atterrissage électoral, dans la région lyonnaise, d'un autre ambitieux, Perben, l'actuel ministre de la Justice.

Millon, naguère dirigeant de la droite de cette région, s'était fâché avec une partie de ses amis pour s'être trop ouvertement acoquiné avec

le FN pour devenir président de l'Assemblée régionale Rhône-Alpes à l'issue des élections régionales de 1998.

Millon conservait de notables appuis dans la région. En échange d'un éloignement, au moins provisoire, de la marmite lyonnaise, le voici nommé par la grâce de Chirac à un poste qui lui garantit son train de vie et une retraite heureuse. Oubliés les reproches de compromission avec l'extrême droite. Quant au point de chute, il ne manque pas de sel : pour quelqu'un qui va à la soupe, l'organisation alimentaire de l'ONU était effectivement toute trouvée.

Michel ROCCO

Les cigognes ne sont pas les seules à voler

Le 24 septembre, Ryanair, une compagnie aérienne irlandaise dite « low cost » (à bas prix), va supprimer sa liaison Strasbourg-Londres. Le tribunal administratif de Strasbourg a en effet jugé illégale la décision de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Strasbourg d'accorder 560 000 euros par an à cette compagnie.

Cette somme, dont un accord prévoyait le versement pour au moins cinq ans, était présentée comme dédommageant Ryanair pour la promotion qu'elle ferait de Strasbourg et de l'Alsace à l'étranger. En fait, il s'agissait d'une subvention pure et simple, bien mal déguisée. La Communauté urbaine strasbourgeoise, le département du Bas-Rhin et la Région Alsace mettant également au pot sous le même pré-

texte, Ryanair percevait ainsi 1,4 million d'euros.

Ryanair se vantait « d'offrir » des vols à prix « cassé » (19,99 euros, taxes non comprises) : le cadeau, c'était d'abord à elle qu'il était fait par les autorités alsaciennes. Il a suffi qu'il soit annulé pour que Ryanair décide désormais d'atterrir 40 km plus à l'Est, en Allemagne, à Baden-Baden. Sans doute parce que, là aussi, les « dédommagements » ne sont pas minces.

Cela n'a pas empêché, ces jours-ci, le Parlement européen réuni à Strasbourg de voter, sans rire, un texte demandant aux autorités européennes de « veiller à l'élimination des aides directes ou indirectes octroyées aux compagnies... américaines » !

P.L.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

– LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière
Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

– L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME
Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

– 50 ANS APRÈS LA MORT DE STALINE, 15 ANS APRÈS LA PÉRESTROÏKA, 11 ANS APRÈS LA DISPARITION DE L'URSS, OÙ VA LA RUSSIE ?
Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 avril 2003

Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE LA PLANTATION BELLEVUE

Depuis le 16 juillet, 16 travailleurs sur 17 que compte la plantation Bellevue à Baillif (dans la région de Basse-Terre) sont en grève. Ils réclament le paiement des jours fériés légaux, l'organisation d'élections de délégués du personnel, la résolution des problèmes de sécurité, l'annulation de la procédure de licenciement pour fait de grève concernant 14 ouvriers, le retrait de la mutation-sanction

d'un ouvrier, le paiement des jours de grève. Le patron Lignièrès, lié à la famille de possédants békés (blancs locaux) du même nom, s'était engagé à payer les jours fériés après une première grève en mai dernier mais n'a donné aucune suite à cette promesse verbale. Même la journée du 14 juillet n'a pas été payée. Il propose de ne payer que deux jours fériés : le 1^{er} mai et le 27 mai (journée commémorative

de l'abolition de l'esclavage). Il a assigné les ouvriers en justice pour « entrave à la liberté du travail » et a trouvé un juge pour lui donner raison. C'est ainsi que le 1^{er} août dernier la police est intervenue pour intimor l'ordre aux travailleurs en piquet de grève de quitter les lieux.

La CGTG, syndicat auquel sont affiliés les travailleurs, a organisé un rassemblement à Basse-Terre pour soutenir les

grévistes. Plusieurs tracts d'information ont été distribués à plusieurs reprises à la population et une conférence de presse a été organisée.

Le patron se montre particulièrement arrogant à l'égard des ouvriers. Il pense sans doute que le fait que la majorité d'entre eux est constituée d'immigrés haïtiens l'y autorise et que, du fait de leur situation d'immigrés, ces travailleurs n'oseront pas durcir leurs actions. Mais ces camarades ont le soutien de la confédération et des autres travailleurs de la banane. C'est ainsi que les travailleurs de la CGTG se sont retrouvés en nombre devant la gendarmerie de Basse-Terre pour soutenir leurs camarades convoqués. En effet, suite à une plainte du patron pour de prétendues agressions verbales et physiques, un certain nombre d'entre eux avaient été convoqués à la gendarmerie.

Début septembre, l'inspecteur du travail qui donne raison aux grévistes a organisé une médiation. Un protocole d'accord de fin de conflit a été rédigé. Le patron affirme catégoriquement que jamais il ne signera. On a déjà entendu cette chanson chez bien d'autres patrons. En attendant, les travailleurs tiennent bon, sachant que seule leur détermination sera un gage de victoire, d'autant que leurs revendications ne sont, somme toute, que parfaitement légales au regard du droit du travail.

Le contraste est donc frappant, entre la rapidité avec laquelle les patrons de la banane ont obtenu satisfaction de la part des dirigeants locaux et de l'État volant à leur secours, et les deux mois de grève d'ouvriers surexploités qui eux, bien sûr, ont tort aux yeux de ces mêmes gens puisque travailleurs, grévistes et... immigrés haïtiens.

LES PATRONS DE LA BANANE ONT L'OREILLE DES AUTORITÉS

Les patrons de la banane de Guadeloupe, après de multiples protestations contre les pertes financières qu'ils disent subir, ont finalement obtenu satisfaction.

Depuis plusieurs semaines en effet, ces patrons multipliaient les formes de protestation : meetings sur les plantations, menace de fermeture et de mise au chômage de près de 10 000 ouvriers agricoles, fermeture effective des plantations pendant plusieurs jours, arrêt de l'expédition de la banane, opération escargot, manifestation devant le siège de la CGM (Compagnie Générale Maritime) qui convoie les bananes vers l'Europe, opération charme dans les rues de Pointe-à-Pitre en distribuant gratuitement des bananes à la population. Les gros planteurs ont pu rassembler derrière eux des moyens planteurs et même des petits. Quant aux ouvriers agricoles, ils n'ont constitué qu'une petite minorité pour répondre à l'appel à l'union sacrée des « professionnels de la banane » lancé par les patrons.

Ces derniers dénoncent depuis quelque temps la baisse du prix de la banane sur le marché européen. Ils réclament qu'une partie du coût du fret soit pris en charge par l'État comme c'est le cas pour la banane des Canaries ou de Madère. Ils réclament aussi de l'Union européenne l'application de la « clause de Madère » qui permet l'octroi d'une dotation financière équivalant à 75 % de la différence entre le prix de vente et le prix garanti. Les patrons de la banane prennent prétexte de la mévente de la banane antillaise sur le marché européen au profit de la « banane dollar » des grosses sociétés américaines comme Del Monte ou La Chiquita pour réclamer toujours plus d'aides et de subventions.

Périodiquement ces patrons manifestent pour attirer l'attention des élus et de l'État sur leurs problèmes. Et régulièrement ils perçoivent des subventions de l'État. Que deviennent ces subventions ? Personne, à part eux, ne le sait. Et ces patrons qui ont l'oreille

complaisante des élus et de l'État ne sont pas à plaindre, loin de là. Ils ont des milliers d'hectares de terres, certains ont investi dans des chaînes de magasins bon marché comme « Leader-Price » ou « Ecomax » qui font de bons profits. Leur patrimoine est loin d'être négligeable avec villas luxueuses, bateaux de plaisance. Certains ont investi dans des circuits de « tourisme vert ». Leur train de vie, en particulier celui des gros planteurs békés (blancs locaux), n'est absolument pas comparable à celui des milliers d'ouvriers agricoles pauvres qui triment sur leurs plantations.

Qu'à cela ne tienne, ils ont bénéficié de toute la compréhension et de la complaisance de l'État et des dirigeants des assemblées locales, en particulier Lucette Michaux-Chevry, sénateur, présidente du Conseil régional et principale représentante de l'UMP en Guadeloupe. Cette dernière, toujours prompte à condamner les grèves des travailleurs, s'est précipitée au dernier rassemblement des planteurs et a parlé d'agir au plus vite contre la « destruction de l'économie guadeloupéenne ». Elle a élargi le front patronal bananier aux planteurs de la Martinique qui ont tenu une réunion avec leurs pères de Guadeloupe en présence des présidents des assemblées locales, ceux de la gauche compris. Puis le préfet a reçu une délégation de patrons de Guadeloupe. Ce même jour on apprenait que le gouvernement accordait un prêt de 13 millions d'euros à taux zéro sur cinq ans aux patrons de la banane. Quant à la Région elle s'est engagée à payer les dettes des planteurs à la CGM. Les patrons ont rouvert les plantations... tout en estimant que ces mesures étaient insuffisantes et qu'ils continueraient à manifester...

Ils savent pertinemment qu'il leur suffit de hausser un peu le ton pour avoir satisfaction et bénéficier de toute la bonne volonté de leurs représentants politiques et de l'État, au fond à leur service.

Dans une plantation de Guadeloupe.



GAMMA

Canicule

DES MORTS QUI N'ÉBRANLENT PAS MATTEI

Lors de son audition le jeudi 11 septembre par la mission d'information parlementaire sur la canicule, le ministre de la Santé, Jean-François Mattei, a annoncé des mesures qu'il avait l'intention d'intégrer dans deux projets de loi, celui sur la santé publique et celui sur le financement de la Sécurité sociale. Il maintient ses projets d'économies dans le domaine de la santé, malgré les milliers de morts de la canicule qui ont mis cruellement en relief les résultats des décennies de politique d'austérité de tous les gouvernements de droite, comme de gauche, en ce domaine comme dans les autres.

Il propose de promulguer deux décrets : un concernant l'obligation « déontologique » de la garde pour le personnel, l'autre concernant le volontariat. En cas d'insuffisance de praticiens, les autorités pourraient recourir à des réquisitions. C'est une façon d'insinuer que le problème vient du

manque de dévouement du personnel médical. Mais cela ne peut qu'irriter à juste titre le personnel concerné qui a travaillé jusqu'à l'épuisement cet été.

La seconde mesure proposée par Mattei consisterait à accélérer les procédures d'urgence qui permettent de mobiliser les moyens humains et matériels dans des situations graves et exceptionnelles, d'accélérer donc la mise en place du « plan blanc ». Mais ces moyens humains et matériels peuvent être mobilisés plus rapidement. S'ils sont insuffisants, cela ne réglera rien.

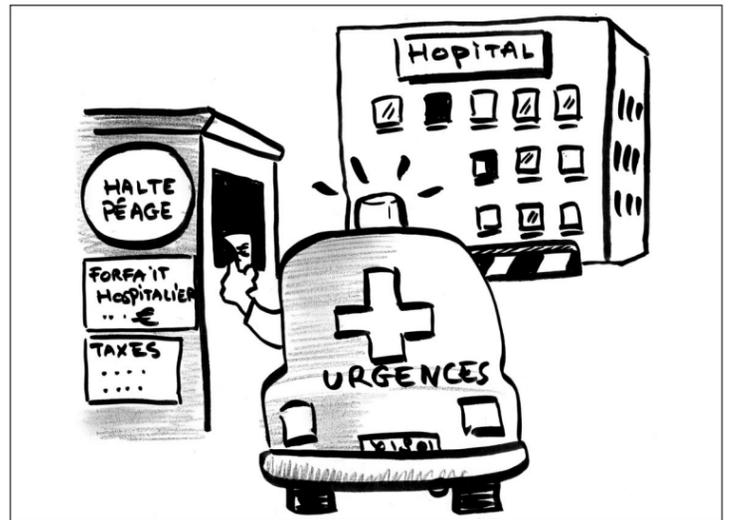
Mattei propose de climatiser les hôpitaux et les maisons de retraite en imposant par la loi que tout établissement possède au moins une salle climatisée ; enfin il a déclaré vouloir créer des lits en gériatrie.

Même en admettant que ces projets voient le jour – et on peut être légitimement sceptique quand on apprend

qu'aujourd'hui encore, on supprime des lits en gériatrie, comme à l'hôpital de Beauvais dans l'Oise – qu'en est-il du financement ? Le gouvernement débloquera-t-il des crédits supplémentaires et suffisants ?

Le ministre de la Santé, interpellé à propos des victimes de la canicule du mois d'août, a fait état de 10,2 milliards d'euros sur cinq ans dans le cadre du plan hôpital 2007 pour montrer qu'il ne reste pas inactif. Mais il n'envisage que 4,2 milliards d'euros de plus que ce qu'il avait annoncé il y a un an, somme que les hôpitaux fourniraient grâce à « leurs ressources propres et leurs capacités d'emprunt », nous dit le ministre. Comment cela serait-il possible alors que les hôpitaux en sont à faire des économies sur tout, y compris sur les fontaines d'eau fraîche ?

La canicule a mis en relief le manque de moyens du système de santé, manque de moyens matériels, et surtout humains. Le nombre de lits diminue dans les hôpitaux d'année en année, le personnel travaille à la limite, même en dehors de périodes exceptionnelles de canicule. D'ailleurs, les urgentistes ont déjà annoncé qu'ils redoutaient une catastrophe du même type cet



hiver, en cas d'épidémie de grippe, si aucune mesure n'était prise.

Mais le gouvernement envisage de prendre dans la poche des classes populaires. Mattei a reparlé de la possibilité d'augmenter le forfait hospitalier, qui s'élève à 10,65 euros par jour, de 2 à 5 euros supplémentaires.

Pour combler le « trou de la Sécu » qui s'élèverait, dit-on, à 10 milliards d'euros pour 2003, les mesures envisagées vont du non-remboursement de centaines de médicaments à la taxation de 0,5 euro par boîte de médicaments, en passant par la taxe sur le tabac et l'alcool, jusqu'à la prolongation de la contribution au remboursement de la dette sociale,

la CRDS, de 0,5 % sur tous les revenus, CRDS qui fut instaurée en 1996 par Juppé et « prolongée » jusqu'en 2014 par la ministre socialiste Martine Aubry.

Il n'est bien évidemment pas question de prendre l'argent là où il y en a, dans la poche des patrons. Pour ne donner qu'un exemple, il n'est pas question d'annuler toutes les exonérations de charges patronales qui se montent pourtant à 19 milliards d'euros par an, plus que le « trou » de la Sécu annoncé pour cette année. Le gouvernement garde le même cap, celui d'économies qui entraînent une dégradation toujours plus grande dans le secteur de la santé.

Aline RETESSE

PETIT BRÉVIAIRE DU MINISTRE SUR LA SELLETTE

Une « mission d'information parlementaire » a interrogé le ministre de la Santé Mattei sur les causes de la catastrophe sanitaire déclenchée par la canicule cet été, qui a entraîné la mort de milliers de personnes âgées – sans doute près de 15 000 – dans tout le pays.

Une fois admis que lui, en tant que ministre, n'a aucune responsabilité dans cette affaire, on devra se reporter aux autres causes ou responsables désignés par le ministre. En voici la liste, non exhaustive, et qui ne manquera pas de s'étoffer au fil des missions et commissions d'enquête à venir :

- « Personne ne m'a alerté à temps » ;
- « C'est une catastrophe naturelle qui ne dit pas son nom »
- « C'était imprévisible » ;
- « Notre système de veille a été pris en défaut » ;
- « C'est la faute des médias qui, le 8 août, n'ont pas relayé le communiqué de la Direction générale de la santé (DGS) » ;
- « C'est la faute de la DGS, qui n'a pas alerté les médecins » ;
- « Le directeur de la santé n'a pas souhaité écourter ses vacances » ;
- « L'Institut de veille

sanitaire (IVS) n'a pas réagi » ;

– « Le ministre n'a pas été informé de la saturation des funéraires à temps » ;

– « Les décisions prises, et la mobilisation qui a suivi, ont été occultées par la polémique sur le nombre de morts » ;

– « Les gens ne s'occupent pas des personnes âgées » ;

– « Seul l'hôpital a fait face, mais les gens arrivaient trop tard. Le drame était joué en amont » ;

– « Dans quelque temps on s'apercevra que d'autres pays voisins ont connu le même drame » ;

– « Je saurai maintenant comment faire pour que cela ne se reproduise pas ».

Et pour finir :

– « Je n'ai jamais pensé à démissionner, bien au contraire, je me suis senti investi d'un devoir d'agir », oubliant avoir lui-même déclaré, dix ans avant : « Quand un bateau s'échoue, peu importent les circonstances, le capitaine, tenu pour responsable, est débarqué. C'est une question de principe et d'honneur. » Peut-être pour les capitaines de navire, mais pour les ministres...

J.F.

La canicule en débat à la fête de l'Huma

Un débat sur les hôpitaux et la canicule était organisé dans le cadre de la fête de l'Humanité, le 14 septembre, avec, à la tribune, un psychiatre des hôpitaux de Paris, une dirigeante de la fédération Santé CGT, une responsable du PCF et Alain Lhostis. C'est à ce conseiller municipal PC de Paris que Delanoë a délégué sa fonction de président du conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, qui lui revient en tant que maire de la capitale.

Les trois premiers mettaient en cause, à divers niveaux, la politique du gouvernement. La militante du PCF incrimine même les gouvernements précédents, et l'attitude de son parti à cette époque, parlant des choix budgétaires qui aboutissent à la pénurie de personnel et de lits. Lhostis, en revanche, parle plutôt de son retour anticipé de vacances, de sa visite à divers établissements et des messages de solidarité qu'il a écrits aux hospitaliers.

Le ton du débat est monté

quand, de la salle, des hospitaliers sont intervenus : d'abord une soignante de Bicêtre qui conclut son témoignage par un souhait que tout le monde se remette en grève. Puis un employé de Beaujon rappela les conditions catastrophiques du mois d'août : pas de bouteilles d'eau, presque pas de vaporisateurs ni de ventilateurs, les pompiers arrosant les vitres de Necker pour faire tomber la température au-dessous de 40°, le chef des urgences de Beaujon criant au milieu des brancards : « Cette dame va mourir faute de lit pour l'hospitaliser ! », les heures supplémentaires et les postes doublés, etc. L'idée que le gouvernement aurait pu recruter des volontaires pour hydrater les personnes âgées, puis que le gouvernement aurait pu réquisitionner les grands hôtels climatisés, fut applaudie.

La responsable du PC a mis en avant des mesures à prendre pour lutter contre les économies budgétaires : suppression de l'impôt sur la masse sala-

riale, qui frappe le budget des établissements ; TVA à taux zéro pour les hôpitaux. D'excellentes suggestions que le gouvernement de gauche n'a pas reprises durant les années où il l'aurait pu.

Lhostis, en défenseur de l'AP, a répondu que celle-ci avait pris des mesures, sous forme d'un plan « chaleur extrême », bien avant que le gouvernement ne mette en place le « plan blanc », et surtout qu'il ne fallait pas mettre en cause l'administration, car au même moment, la nouvelle directrice générale de l'AP, venue du groupe LU-Danone, remplaçait les cadres autour d'elle par des gens du secteur privé.

L'ambiance du forum montrait pourtant que les travailleurs présents, hospitaliers ou non, n'avaient pas vraiment vu l'effet du plan « chaleur extrême », et n'avaient aucune envie de mettre en sourdine leur mécontentement...

Saint-Jean-de-Braye
(Loiret)

NON À LA FERMETURE DE LA MATERNELLE

Réunis en assemblée générale le 9 septembre, les personnels et les parents d'élèves de l'école maternelle Château-Foucher à Saint-Jean-de-Braye dans la banlieue d'Orléans ont décidé d'intensifier leur mobilisation contre la décision du maire de fermer définitivement l'école maternelle pour la rentrée 2004/2005.

Cette décision est intervenue fin juin à l'issue du mouvement dans l'éducation. Elle choque tout le monde, d'autant que personne n'a été consulté. Les 75 élèves accueillis actuellement à Château-Foucher seront répartis dans les autres écoles de la commune, surchargeant ainsi les classes.

Le maire veut tout simplement récupérer les locaux de la plus belle école de la commune pour en faire une halte-garderie payante pour les petits de un à quatre ans. Une halte-garderie, pourquoi pas, mais pas au détriment de la maternelle, pas au détriment d'un service public ! Ce que craignent les parents d'élèves et les personnels, c'est tout simplement la remise en cause de la scolarisation des plus petits.

Que deviendront les employés municipaux qui s'occupent des enfants et des tâches techniques ? La mairie ne les a informés de rien, la seule chose qu'elle leur a notifiée est l'interdiction de participer à l'assemblée générale du 9 septembre, jugée trop politique !

Aussi dimanche 14 septembre, parents d'élèves et enseignants ont interpellé publiquement le maire lors de la journée des associations. Là encore, il n'a affiché que du mépris, traitant les enseignants de « conservateurs révolutionnaires »...

D'autres actions sont prévues, comme celle de s'inviter au prochain conseil municipal.

Durant le mouvement du printemps, les personnels de l'éducation n'ont cessé de dénoncer les dangers de la décentralisation dans le secondaire. On voit bien que, dans le primaire, la décentralisation signifie être sous la coupe d'élus et subir leur arbitraire, et que c'est la porte ouverte à la privatisation.

L'EAU, UNE SOURCE COLOSSALE DE PROFITS

Au cours de la session de début septembre du Parlement européen, nos camarades députées de Lutte Ouvrière ont eu à intervenir sur différents rapports parlementaires. Nous publions l'une de ces interventions sur la « gestion de l'eau dans les pays en développement ».

Intervention d'Armonie Bordes le 3 septembre

Qu'est-ce que c'est que cette société où près d'un tiers de l'humanité n'a pas accès même à ce bien élémentaire qu'est l'eau potable ? Des millions de personnes dans les pays pauvres meurent chaque année, sinon de soif, du moins de multiples maladies propagées par de l'eau contaminée.

Est-ce parce que fournir de l'eau potable à tous les habitants de la planète pose des problèmes techniques insur-

montables ? Tout le monde sait que ce n'est qu'une question d'argent. Tout le monde sait aussi que la société de ce XXI^e siècle a accumulé largement assez de moyens matériels et financiers pour pouvoir assurer cela.

Mais l'eau elle-même et sa distribution sont devenues une source colossale de profits pour des trusts multinationaux. Pendant que les institutions

internationales votent des résolutions, ces trusts, les Vivendi, ex-Générale des eaux, Suez, Bouygues, ont les mains libres pour augmenter le prix de l'eau, pendant que les institutions internationales leur préparent le terrain en brisant systématiquement les services publics de l'eau des pays pauvres. Leurs profits, c'est de l'argent sale, de l'argent souillé du sang de millions de personnes mortes de dysen-

terie, de choléra, de typhus, de paludisme ou de bilharziose. En dix ans, le nombre d'êtres humains privés d'eau potable est passé de 1,2 milliard à 1,7 milliard ! C'est un crime contre l'humanité.

Et c'est l'expression du caractère mortellement nuisible de l'organisation actuelle de l'économie qui plonge une partie de l'humanité dans la barbarie.

HALTE AUX EXPULSIONS DE SANS-PAPIERS

La Coordination nationale des sans-papiers donne rendez-vous le mercredi 24 septembre à 13 heures au Palais de Justice de Bobigny (Seine-Saint-Denis) où doit comparaître un de ses dirigeants Romain Binazon.

Lutte Ouvrière affirme sa solidarité avec cette protesta-

tion. En s'en prenant au porte-parole de la Coordination des sans-papiers, le gouvernement tente de décourager tous ceux qui continuent de lutter pour la régularisation de ceux-ci.

La Coordination des sans-papiers rappelle que, depuis quelques mois, les expulsions effectuées avec brutalités poli-

cières ont été nombreuses. Elle précise que deux d'entre elles ont entraîné mort d'homme. Elle rappelle aussi que des poursuites sont engagées par les autorités contre certains passagers de vols ayant protesté contre les comportements policiers vis-à-vis des sans-papiers expulsés.

C'est précisément pour avoir protesté lors de l'expulsion de sans-papiers au moment de l'embarquement que Romain Binazon, arrêté alors qu'il partait revoir sa famille au Bénin, placé en garde à vue puis remis en liberté provisoire, sera jugé ce 24 septembre.

LE MONDE DE CES GENS-LÀ

« De très nombreux ménages (dans le monde utilisent des) combustibles issus de la biomasse pour la cuisine et le chauffage, mais sans ventilation appropriée, ce qui expose à des niveaux importants de pollution intérieure ». Et il faudrait « que les bio-combustibles soient abandonnés sur le long terme et que les cuisinières soient équipées de conduits et de hottes ; à cet égard, des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement sont cruciales pour enrayer la consommation excessive de bois et la déforestation qu'elle entraîne, et encourager le recours à l'énergie solaire ».

Ce passage est extrait de *La santé et la lutte contre la*

pauvreté dans les pays en développement, un rapport présenté par la Commission du développement et de la coopération du Parlement européen, lors de sa dernière session à Strasbourg.

Ce texte émane d'un conservateur britannique, médecin de son état. Mais cela importe peu car il a été approuvé à une grande majorité d'élus de droite comme de gauche en passant par les écologistes. Pensaient-ils ainsi faire montre de leur souci de la santé de l'humanité, de l'environnement et de l'avenir de la planète ? Ils ont surtout étalé leur ignorance et leur mépris des conditions misérables dans lesquelles survit une grande part de l'humanité, la plus pauvre.

Non content d'accuser des centaines de millions de femmes et d'hommes, contraints à la corvée de bois pour se nourrir et se chauffer, d'être responsables de la déforestation, le distingué rapporteur du Parlement européen y va de ses « conseils ». Ah, s'ils avaient des cuisines avec des

conduits et des hottes... Sauf que sur leurs foyers de fortune, souvent situés en plein air ou dans des masures, il faudrait d'abord un toit digne de ce nom pour pouvoir même songer à y fixer de tels équipements !

P.L.

ESCLAVES À PARIS

La libération à l'aéroport du Bourget d'une domestique esclave, Anaby, révèle une réalité présente encore, en ce début de XXI^e siècle.

Originaires des Philippines, Anaby travaillait sans être payée, ne dormant que deux heures par nuit, pour une princesse de la famille royale saoudienne. Alertée par une association de lutte contre l'esclavage, la gendarmerie du transport aérien a libéré in extremis la jeune femme alors que ses maîtres s'apprétaient à la ramener à Riyad dans leur jet privé.

Le Comité contre l'esclavage moderne estime le nombre des esclaves domestiques à plusieurs centaines rien qu'à Paris et à plusieurs milliers en Europe, notamment à Londres, Genève ou dans d'autres capitales. Il dénonce : « Ces esclaves-là (qui) ne voyagent plus dans des navires négriers, mais en avion avec leurs maîtres. Ils ne sont plus vendus aux enchères sur

les marchés mais recrutés par des agences de placement à Koweït-City ou Beyrouth. »

Originaires d'Indonésie, des Philippines ou d'Afrique pour la plupart, ils font partie des bagages d'hommes d'affaires libanais, de princesses arabes qui font leurs emplettes dans les magasins de luxe parisiens, de membres d'ambassades africaines.

Dans le cas d'Anaby, la gendarmerie a laissé repartir la princesse saoudienne sans lui demander de comptes ni s'inquiéter des salaires impayés. La police ne s'est pas non plus rendue pour enquête au Plaza Athénée, l'hôtel parisien de quatre-vingts suites qui accueille les émirs ainsi que leur nombreuse main-d'œuvre sans droits, un hôtel dont le directeur a déclaré qu'« il ne pouvait pas changer le monde ».

P. C.

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Éditions Denoël Impacts
prix : 17 euros

Envoi franco, en écrivant à :
Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Joindre 17 euros par chèque,
à l'ordre de
LUTTE OUVRIÈRE - Bien spécifier l'adresse



Ex-Metaleurop

DES PROFITS PAR LA POLLUTION... AUX PROFITS PAR LES SUBVENTIONS

Un « contrat de site » a été proposé par le gouvernement aux collectivités locales pour pallier la fermeture de Metaleurop, censé permettre la création de mille emplois en quatre ans. Il sera surtout l'occasion de distribuer des subventions aux patrons chasseurs de primes.

Sur les 44 millions d'euros prévus, 14 viendraient de l'État, 13 de l'Union européenne, 12 des regroupements d'agglomérations, 5 de la Région et des Départements. Après de nombreuses polémiques sur l'organisme qui distribuera ces cadeaux, les présidents du Conseil régional et du Conseil général du Pas-de-Calais, tous deux PS, n'ont pas signé le contrat... mais fourniront les 5 millions d'euros prévus.

Jean-Paul Delevoye est ministre du gouvernement. Il n'a rien fait pour contraindre les « patrons voyous » de Metaleurop à payer pour la pollution qu'ils laissent sur place, et surtout il n'a rien fait pour leur faire payer les salaires des 800 travailleurs licenciés. Mais il se permet de déclarer : « Ensemble,

refusant de céder à la fatalité du déclin, nous leur faisons un pied de nez ». Ils répondront sans doute par un bras d'honneur...

Mais du côté des élus socialistes, ce n'est pas mieux. Albert Facon, au nom des trois communautés d'agglomérations signataires (Hénin-Carvin, Lens-Liévin et Douai), veut y voir « la victoire de la solidarité sur le capitalisme sauvage et inhumain ». Pour ces dirigeants qui se disent abusivement socialistes, la solidarité des contribuables pour doper les profits patronaux devient le seul avenir qu'ils envisagent. Farid Ramou, leader CGT des travailleurs licenciés, est moins enthousiaste : « Le contrat a pour objectif de recréer 1000 emplois en quatre ans. Il aura fallu 24 heures à Glencore (le trust possédant Metaleurop - NDLR) pour en supprimer presque autant. On attend donc de voir ».

Effectivement, même si quelques entreprises viennent ramasser les primes qui leur sont proposées, rien ne garantit qu'elles resteront plus de deux ans sur place.

Aventis Romainville (Seine-Saint-Denis)



LES TRAVAILLEURS DANS LA RUE

Mardi 16 septembre, dès 6 heures du matin, les travailleurs d'Aventis à Romainville ont fermé avec des chaînes les portes de l'entreprise, pour protester contre la fermeture du Centre de recherche, les 666 suppressions d'emplois et 535 transferts de poste qui l'accompagnent (voir LO n° 1832).

Ce jour-là, la direction souhaitait tenir la réunion du Comité d'établissement lui permettant d'appliquer son plan et de commencer à envoyer aux salariés les lettres les informant de leur mutation, licenciement, préretraite, etc.

Tous les travailleurs sont restés à l'extérieur, coupant la route en manifestant.

Un millier de travailleurs dans la rue, cela se voit. Partout fleurissaient les affiches, les autocollants et les peintures

« *Aventis licencie* ». C'est aussi ce qui était écrit sur le ballon amené par la CGT : « *Aventis licencie, gouvernement complice* ».

Lorsque la députée de la circonscription, la socialiste Elisabeth Guigou, ex-ministre du gouvernement de la gauche plurielle, est venue se montrer devant les caméras, plusieurs travailleurs lui ont rappelé que son gouvernement avait été lui aussi complice d'Aventis et avait laissé faire les plans de fermeture du site et de licenciements.

L'intersyndicale a demandé à ce qu'un représentant des pouvoirs publics, en l'occurrence le préfet, vienne entendre les revendications des travailleurs : conserver un travail et un salaire correct. C'est la moindre des choses dans une entreprise qui fait des milliards

de profits et qui a les moyens de conserver tous les établissements et tous les emplois.

Le préfet a d'abord répondu qu'il ne recevrait une délégation qu'après la tenue du CE. Ce chantage ayant avorté, il fit dire qu'il n'était pas joignable...

L'intersyndicale a refusé de participer au CE que la direction voulait tenir dans l'après-midi et a demandé à tous les travailleurs de rester mobilisés pour le lendemain mercredi.

Les travailleurs sont bien décidés à faire en sorte que pas un d'entre eux ne reste sur le carreau et à faire payer un groupe qui regorge de moyens et qui affichait l'an dernier plus de deux milliards d'euros de profits !

Correspondant LO

France Télécom

ORANGE UTEUSE POUR LES ACTIONNAIRES

Au plus fort de la bulle spéculative qui, en 2000, avait fait envoler les valeurs des télécommunications à la Bourse, France Télécom avait acheté, à prix d'or, une large majorité du capital d'Orange, société spécialisée dans le téléphone mobile, qui était, du coup, devenue sa filiale.

Cependant il restait près de 14 % des actions d'Orange qui ne lui appartenaient pas. France Télécom vient d'annoncer son intention de les acheter, faisant au passage un beau cadeau aux actionnaires d'Orange. Elle ne propose pas d'échanger leurs actions contre celles de France Télécom, selon leurs valeurs actuelles à

la Bourse, elle leur accorde une prime de plus de 21 %. Les salariés apprécieront comme il se doit cette générosité avec les actionnaires, alors que la direction prétend justifier son plan de suppression d'emplois et l'aggravation des conditions de travail par la nécessité de faire des économies !

Et les faveurs aux actionnaires ne s'arrêtent pas là. Les dirigeants de France Télécom comptent doper la valeur boursière de leur société par le rachat à 100 % d'Orange. En effet, le téléphone mobile est un secteur où la clientèle s'accroît et les factures des usagers s'alourdissent. Les banquiers devraient également être

rassurés. Le versement de 9 milliards d'euros de l'État à France Télécom, décidé en avril dernier, les avait satisfaits. Maintenant, l'intégration des bénéfices d'Orange dans France Télécom devrait achever de les convaincre qu'ils peuvent espérer gagner beaucoup en lui accordant de nouveaux prêts. Sans de trop grands risques.

Dans l'immédiat, le rachat complet d'Orange se traduit par l'émission de nouvelles actions France Télécom (destinées aux anciens actionnaires d'Orange), ce qui, automatiquement, réduit la part du capital détenue encore par l'État de 58,7 % à 54 %. Comme l'ont

souligné les syndicats CGT et SUD, cette opération pourrait donc constituer une nouvelle étape vers la privatisation complète de France Télécom. D'ailleurs le gouvernement vient de déposer un projet de loi qui lui en donnera l'autorisation. Mais cette hypothèse n'est pas la seule possible. Il est possible que le gouvernement et la direction de France Télécom choisissent d'imposer les suppressions d'effectifs et autres attaques systématiques contre les salariés, tout en gardant une part de capital public, si cela facilitait de nouveaux prêts des banques, qui apprécieraient les profits sans risque.

Correspondant LO

Champagne pour le patronat !

Le groupe LVMH (Vuitton, Dior, Moët, Hennessy), n° 1 dans l'industrie du luxe, présidé par Bernard Arnault, ne connaît pas la crise : ses bénéfices ont progressé de 24 %. Sa recette : « *Rester fermement positionné dans le luxe* ». Et ce qui vaut pour la haute couture, avec Dior, vaut aussi pour le champagne, où LVMH possède aussi le haut de gamme avec Dom Pérignon.

Arnault déclare que la consommation de champagne est liée à l'« *ambiance économique* ». Quand ceux d'en bas subissent plans sociaux sur plans sociaux, ceux d'en haut arrosent...

Peugeot Sochaux

PRODUCTION EN BAISSÉ, PRÉCARITÉ EN HAUSSE

Confirmant la tendance depuis le début de l'année, les ventes de voitures neuves sur le marché intérieur seraient en baisse de 15 % en août, d'après les patrons de l'automobile.

Mais qu'on se rassure sur leur situation financière ! Pour le groupe Peugeot par exemple, son chiffre d'affaires du dernier semestre aurait encore progressé de 1,4 %. Et pour l'ensemble de l'année 2003, son PDG Folz envisage une marge globale du groupe à 4,6 %, contre...5 % en 2002.

Bref, que les ventes augmentent ou reculent, les profits, eux, sont toujours là.

L'explication, les ouvriers la connaissent bien : aggravation de l'exploitation sous toutes ses formes. Ainsi, à Sochaux, pour l'équipe de nuit, dans l'atelier Montage voitures, la reprise au retour des congés s'est faite plein pot. Il n'y a pas eu de période d'observation. On a bien vu le chef du personnel faire le tour des postes, mais ce n'était pas

pour annoncer du renfort. Au contraire, les intérimaires ont été renvoyés.

Aux Amortisseurs, la direction vient à peine de supprimer l'équipe du samedi-dimanche qu'elle demande déjà de faire des heures supplémentaires le samedi. À l'Habillage moteurs, dans le même atelier, les ouvriers ont une minute en moins pour faire les moteurs Diesel, et deux de moins pour une essence 307.

Globalement, au cours des trois derniers mois, ce sont 1 500 intérimaires, jeunes et moins jeunes, qui ont été renvoyés de l'usine. Parallèlement, la direction projette une série de « filialisations » : services d'entretien divers, nettoyage, magasins de vêtements, etc. Mais elle en profite pour tenter également de se débarrasser de certains ouvriers de fabrication, embauchés depuis des années, mais qui sont à des postes avec restrictions médicales. Les médecins du travail

n'ignorent pas que ces histoires de filiales sont une manière de pousser ces travailleurs dans la précarité, mais ils préfèrent fermer les yeux.

Correspondant LO



Espace Formation de la Métallurgie (Lyon)

DEUX SEMAINES DE GRÈVE

L'Espace Formation de la Métallurgie à Lyon est un établissement privé de formation continue ou en alternance qui prépare aux BEP, bac pro, BTS et contrats de qualification de la métallurgie. Il reçoit des subventions du Conseil général et est financé en partie par la taxe d'apprentissage et par les entreprises qui bénéficient de ces formations.

Depuis des années, l'objectif de la direction est d'augmenter la productivité : en intensifiant le temps de présence des apprentis dans l'horaire hebdomadaire (24 heures et plus), en augmentant les effectifs par section (jusqu'à 30), en réduisant le nombre de semaines de vacances de 9 à 7 en 1994. Cela dans un contexte de blocage général des salaires. Les formateurs avaient déjà manifesté leur mécontentement en juillet avec un cahier de revendications mais, face au mépris de la

direction, ils ont décidé la grève dès le 1^{er} septembre, jour de la rentrée des apprentis : 48 formateurs sur 59 n'ont pas repris le travail ce jour-là, pour demander de meilleurs salaires et pour protester contre la surcharge de travail. Plus globalement, il s'agissait pour le personnel d'affirmer que la coupe était pleine et qu'il était résolu à se défendre.

Durant quinze jours de grève, la direction est restée campée sur ses positions en opposant une fin de non-recevoir à l'ensemble des revendications. La détermination a commencé à faiblir et les grévistes ont décidé ensemble la reprise du travail le 16 septembre.

Même si la direction n'a pas reculé, le sentiment prédomine que rien ne sera plus comme avant, car la fierté d'avoir relevé la tête est largement partagée par les grévistes. On n'avait jamais vu une grève

aussi longue dans cet établissement dépendant, pour une bonne partie de ses ressources, de l'UIMM, l'Union patronale de la métallurgie.

Les salariés ont déjoué les manœuvres de la direction qui, depuis plus de dix ans, s'employait à étouffer toute velléité de réaction par l'intimidation et la division. Ils ont pris conscience que la solidarité pouvait exister malgré les différences d'ancienneté, de rémunération, de niveau d'intervention, ou encore entre les disciplines générales ou professionnelles.

Si elle n'a rien lâché, la direction ne pourra plus ignorer le collectif qui s'est affirmé. Ces quinze jours de grève ont tissé des liens entre les grévistes et donné envie de continuer à se rencontrer pour défendre leurs intérêts. Il semble bien que cela n'est pas terminé.

Renault Véhicules Industriels
Saint-Priest (Rhône)

MORT D'UN INTÉRIMAIRE

Jeudi 4 septembre un salarié intérimaire travaillant pour une entreprise sous-traitante de Renault Véhicules Industriels, au CKD à Saint-Priest, a été renversé par un chariot élévateur. Il est mort le lendemain de son accident. Il avait 28 ans et était père de deux enfants.

Cet atelier, qui emballé des pièces de camions livrés en kit, doit être fermé dans les prochaines années, et la direction mute les salariés Renault VI dans d'autres ateliers de la région lyonnaise. Pour faire le travail elle sous-traite et prend du personnel intérimaire. Le travail se fait dans des conditions précaires, comme les emplois.

D'ailleurs, d'autres accidents de ce type ont déjà eu lieu au CKD comme dans d'autres ateliers de la Pièce de Rechange. Ces accidents touchent souvent des intérimaires. Ils sont les premières victimes de la course à la production organisée par la direction. Pour garder son emploi, pour se faire embaucher, même pour

avoir une simple « rallonge », il faut faire toujours plus. Mais cette fois le drame est arrivé.

La direction a poussé le cynisme jusqu'à refuser de mettre un car à disposition pour les obsèques, sous prétexte que ce salarié ne faisait pas partie de l'entreprise. Elle n'a informé les travailleurs des autres secteurs que très tardivement et très partiellement.

Cela a choqué beaucoup de monde, d'autant plus que l'assassinat de la ministre suédoise des Affaires étrangères a fait l'objet d'un message de solidarité sur l'Intranet de l'entreprise, et les drapeaux ont été mis en berne (Renault VI fait partie du groupe Suédois AB Volvo).

Les travailleurs de RVI ont pu vérifier une fois de plus le mépris que la direction affiche envers eux, et que pour les patrons la peau d'un ouvrier ne vaut pas cher.

Correspondant LO

Aéroport de Toulouse-Blagnac

LA GRÈVE DES AGENTS SECURITAS

« Sans nous, pas d'avions ! » C'est le slogan des 250 agents de Securitas, chargés des opérations de contrôle des passagers et des bagages à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, en grève à près de 100 % (CDD compris !) depuis le lundi 15 septembre. Résultat : 80 % des vols annulés ou retardés, des avions qui partent à vide et des bagages qui restent à terre.

Les grévistes réclament de meilleurs salaires mais aussi plus d'effectifs par l'embauche de tous les CDD (près de 40) qui arrivent bientôt en fin de contrat. Ils demandent également des tenues de travail adaptées aux besoins et une salle de repos digne de ce nom. Ils travaillent en effet dans des conditions très difficiles : les opérations de manutention des bagages de soute se font dans des hangars ouverts à tous les vents... ou toutes les canicules, et le contrôle des passagers et des écrans rayons X est très pénible et répétitif.

Le directeur national de Securitas n'a pas été long à se montrer. Dès le lundi matin, il

recevait une délégation de grévistes pour leur dire... qu'il ne pouvait rien leur accorder. Tout au plus on pouvait mettre à leur disposition de meilleurs locaux. Car, voyez-vous, la société perdait de l'argent. Ben voyons !

La direction a été surprise par l'ampleur de la grève. Elle a commencé par faire revenir des salariés en congés payés ! Elle a aussi fait appel à des salariés de la région qui n'avaient aucun agrément et les a installés aux postes de contrôle des bagages et des passagers. Il a fallu l'intervention de la Police de l'Air et des Frontières pour ne leur permettre que des opérations de manutention. Elle a enfin fait appel à des agents d'autres aéroports. Mais quand les grévistes expliquent à ces salariés le rôle qu'on leur fait jouer, bien souvent ceux-ci rentrent chez eux.

Ce qui fait dire aux grévistes qu'en cherchant à briser leur grève, la direction est peut-être bien en train de l'étendre !

Israël-Palestine

L'OBSTACLE À LA PAIX C'EST LA POLITIQUE D'ISRAËL

Avec un total cynisme, le gouvernement israélien a adopté le 11 septembre une résolution qui, après avoir qualifié Yasser Arafat d'« obstacle absolu à toute tentative de réconciliation entre Israéliens et Palestiniens », affirme qu'« Israël s'emploiera à se débarrasser de cet obstacle d'une façon ou d'une autre, et à un moment qui sera décidé par la suite ».

Les plus modérés du gouvernement Sharon ont parlé d'expulser de force Arafat vers un autre pays. D'autres membres du gouvernement, comme le vice-Premier ministre Ehud Olmer, le 14 septembre, ont fait savoir leur préférence pour l'assassinat pur et simple du chef de l'Autorité palestinienne : « *Nous essayons d'éliminer tous les cerveaux du terrorisme et Arafat en est un* », a-t-il tenu à préciser.

Sharon et son gouvernement se comportent donc comme de vulgaires chefs de bandes mafieux décidant l'élimination de qui bon leur semble. La seule différence est que les parrains de la mafia

font cela discrètement, entre eux, alors que Sharon et sa bande clament haut et fort leurs intentions criminelles et en sont fiers.

Et puis il faut vraiment se croire tout permis, et penser que les mots ne veulent plus rien dire pour qualifier Yasser Arafat « *d'obstacle absolu à la réconciliation* » alors qu'en matière de « réconciliation » l'armée israélienne, depuis des mois, des années, n'a cessé de faire régner la terreur contre toute la population palestinienne, assassinant par milliers hommes, femmes et enfants.

Yasser Arafat a accepté de multiples compromis et recules, alors que depuis les accords « historiques » d'Oslo, il y a dix ans déjà, qui faisaient suite à la première Intifada, avec des milliers de morts palestiniens, jamais le gouvernement israélien n'a respecté ses engagements. Pour lui « l'Autorité palestinienne », et l'autonomie minuscule qui lui était concédée, ne devaient servir qu'à faire faire par celle-ci la police contre son propre peuple. Jamais pendant toutes ces années du prétendu « processus de paix » bien nommé, on n'avait autant spolié les Palestiniens de leur

terre, les asphyxiant économiquement, réduisant à la misère matérielle et morale une part grandissante de la population, poussant au désespoir tout un peuple.

C'est cette politique qui a nourri le terrorisme aveugle. Celui-ci est injustifiable car il est le pendant du terrorisme de l'État sioniste et marque le même mépris vis-à-vis de toutes les populations, israéliennes comme palestiniennes. Mais si des groupes, et en tout premier islamistes, pour leurs intérêts propres, qui ne sont pas ceux du peuple palestinien, ont pu proposer à certains de se suicider dans des attentats aveugles contre la population israélienne, on peut imaginer la dose de désespoir accumulé que cela signifie. Depuis le début de la deuxième Intifada, en 2000, l'armée israélienne n'a répondu que par la terreur aux manifestations, ajoutant d'autres milliers de morts aux précédents.

Quant à Arafat lui-même, depuis décembre 2001 il est confiné, avec parfois des chars à sa fenêtre, dans son réduit de Ramallah. Son expulsion a déjà été mise à l'ordre du jour plusieurs fois. Il a même accepté de se dessaisir de son pouvoir et de

nommer en mars 2003 un Premier ministre qui avait l'agrément des Israéliens et des Américains, Mahmoud Abbas. Mais cela n'a pas encore suffi à Sharon et aux siens. En fait de trêve et de « feuille de route » ils ont continué à faire assassiner, comme si de rien n'était, les chefs des mouvements palestiniens qui avaient, eux, accepté de suspendre leurs actions, en faisant tirer régulièrement sur les foules à Gaza ou en Cisjordanie. Le seul rôle que Sharon accordait à Abbas était de se conduire en auxiliaire de la répression organisée par Israël.

Le cycle des attentats a donc repris, menant à l'impasse et à la démission d'Abbas. Et c'est à la suite de cela que le gouvernement israélien voudrait sceller le sort

d'Arafat. Cela ne résoudrait rien, Sharon le sait mieux que quiconque. En revanche cela humilierait encore un peu plus l'ensemble du peuple palestinien et aggraverait encore la situation.

Des milliers de Palestiniens sont descendus dans la rue à cette annonce. Le gouvernement américain, conscient de l'explosion qui pourrait s'en suivre dans toute la région, a fait savoir son hostilité. Mais quand on a vu comment il se conduit en Irak, il serait illusoire de compter sur ce rempart de circonstance, ni même sur celui, encore plus dérisoire, des autres gouvernements occidentaux.

Paul SOREL



Spectacle de la répression ordinaire : blindés israéliens sillonnant une cité populaire à Ramallah, en Cisjordanie, le 15 septembre.

27 septembre Contre l'occupation de la Palestine et de l'Irak

Lutte Ouvrière appelle à se joindre aux manifestations qui seront organisées le 27 septembre prochain en solidarité avec les peuples de Palestine et d'Irak « contre toutes les occupations » à l'initiative de diverses organisations.

LES RAPACES QUI SE PARTAGENT LE MONDE

Deux milliards de dollars de contrats, liés à des marchés en Irak, ont déjà été attribués à Halliburton, groupe américain d'ingénierie pétrolière. Et ce n'est pas fini.

Que l'après-guerre en Irak fournisse une manne assurée aux trusts américains n'est un secret pour personne. Bon nombre de ces contrats ont même été attribués avant le début de la guerre. Et pendant ce temps, la population irakienne se débat dans la misère, ponctuée par les coupures d'électricité, les problèmes d'approvisionnement en eau potable ou la pénurie de médicaments. Mais la priorité des occupants américains est

la remise en état et le redémarrage de l'industrie pétrolière. Et dans le cadre des contrats de la première phase de la reconstruction, Halliburton au travers de sa filiale Kellogg Brown and Root, dont l'ancien PDG n'était autre que l'actuel vice-président des États-Unis, Dick Cheney, s'est taillé la part du lion, raflant pour deux milliards de dollars de contrats.

Entre la réfection des infrastructures pétrolières et des contrats pour l'approvisionnement de l'armée américaine – dont un sur dix ans –, le groupe s'est assuré une manne juteuse et durable. Mais pour la seconde phase

de cette prétendue reconstruction les contrats réservés à des sociétés américaines que vient de rendre publics l'Agence américaine pour le développement international (USAID), constituent une suite non moins profitable. Ils représentent au moins 1,5 milliard de dollars, quasiment le même chiffre en euros. C'est une partie de ce que le gouvernement Bush se propose de distribuer aux grosses sociétés américaines, puisqu'il demande au Congrès de voter une rallonge de 87 milliards de dollars pour financer « la reconstruction de l'Irak et la lutte contre le terrorisme ».

C'est dire l'eldorado que constitue l'Irak pour les sociétés américaines. Ainsi Bechtel est déjà assuré d'obtenir 350 millions de travaux dans la nouvelle tranche, ce qui portera à environ un milliard de dollars sa part du gâteau.

De quoi faire baver d'envie les sociétés françaises. Du coup elles doivent se rabattre, bon an mal an, sur leurs chasses gardées dans les anciennes colonies françaises. Le PDG de Technip, un homologue français d'Halliburton, se félicite qu'au 30 juin 2003 son carnet de commandes a atteint un nouveau pic historique de 7,6 milliards d'euros. Un des

derniers contrats conclus et annoncés début septembre vaut environ 125 millions de dollars pour l'ingénierie et l'équipement du champ de pétrole Baobab, au large de la Côte-d'Ivoire. Le Maroc fournit à Bouygues Construction un contrat de 225 millions d'euros pour la première phase d'un nouveau port commercial à Tanger après avoir déjà réalisé la Mosquée Hassan II, l'aéroport d'Agadir, la dépollution de la baie de Casablanca, un ensemble de 17 000 logements à Salé ou encore plusieurs zones industrielles autour de Casablanca.

Annie ROLIN